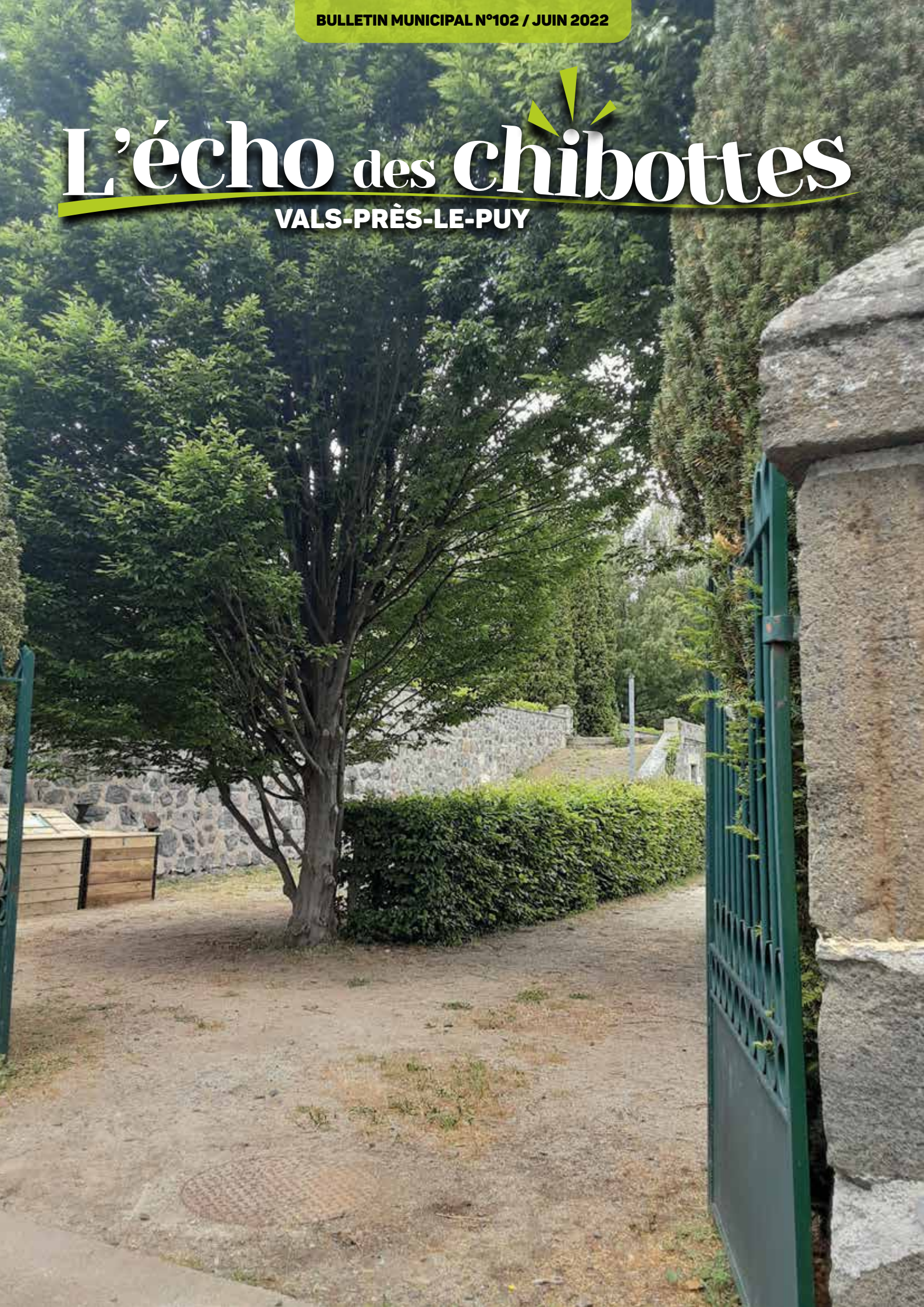


L'écho des Chibottes

VALS-PRÈS-LE-PUY





as **AUTOSECURITE**
CONTRÔLE TECHNIQUE
SARL C.C.T PRADINES



Rendez-vous en ligne sur :
www.contrôle-technique-le-puy-en-velay.autosecurite.com

Espace Chirel • VALS PRÈS LE PUY
04 71 02 35 34





ETANCHÉITÉ

Isolation • Dalles sur plots • Terrasse végétalisée
• Membrane PVC • Etanchéité résine • Entretien

— 37 Route du Carmel - Lot. Rosier Sud - 43750 VALS PRES LE PUY —
Tél/fax : 04 71 04 18 50 - Port : 06 12 43 06 09
eMail : memdouhrachid@hotmail.com

CONIASSE
Pierre-Loïc FAURE



Le Puy-en-Velay Véhicules climatisés tout confort
Personnel qualifié - Discretion - Ponctualité

Ambulances - VSL - Taxis
Transports assis professionnalisés toutes distances

Communes de stationnement :
Aiguilhe n°1 et n°2 - Vals près le Puy n°2 - Lantriac n°2 - Loudes n°1

Tél. 04 71 09 41 48

Le Bilboquet 



HôtelNN** 
21 chambres climatisées
Family room
TV satellite - Canal+
Wifi gratuite
Garages privés

Restaurant
Ouvert midi et soir
Accueil de groupe
2 salles
Menus et cartes
Cuisine régionale

52, Fbg St-Jean • 43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 09 74 24 • Fax. 04 71 02 70 51
lebilboquet@club-internet.fr www.hotel-bilboquet.fr

CROZE
DEPUIS 1925

Particuliers - Professionnels

Plomberie - Sanitaire - Salle de Bains
Chauffage toutes énergies - Climatisation - Ventilation
Electricité et IRVE

1, impasse du Viaduc - 43700 BRIVES-CHARENSAC
04 71 09 39 26 - contact@croze-sarl.fr



GAEC DES 1001 FLEURS

Vente de plants de fleurs et plants de légumes.
Vivaces et aromatiques
Chrysanthèmes, compositions florales, terreau maison.
Bouquets de verveine frais et feuilles séchées.

157 avenue Louis Jonget - Z.A de Taulhac
43000 Le Puy en Velay
04.71.02.46.74
facebook: gaec 1001 fleurs



PRESSING 3S

SERVICE BLANCHISSERIE - COUTURE

4 Place Eugène Pebellier
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. 04 71 57 23 74
pressing3s@sfr.fr

Nouvelle adresse



Crédit Mutuel

LE PUY EN VELAY : 1 place du Clauzel
VALS PRES LE PUY : 16 avenue Charles Massot

Tél. : 04 71 00 16 44

LA FLEUR D'OR

3 ALLÉE DU CHAMBON
PORTES OCCITANES
ZAC DE CHIREL
43750 VALS PRÈS LE PUY

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

04 15 50 79 94

TAXI NDV
Autorisation N°4 Vals près le Puy

Transport jusqu'à 7 personnes
Transport de malade assis toutes distances
Transport de colis

06-77-44-85-42
mail : navetteduvelay@gmail.com
<http://www.navetteduvelay.weebly.com>

24h/24  

7J/7

Mairie de Vals-près-Le-Puy

Directeur de la publication : Laurent Bernard · Rédaction & diffusion : Mairie de de Vals-près-Le-Puy, Tél. 04 71 05 77 77
Conception et maquette : Agence Excepto, 16 Bd Président Bertrand, 43000 Le Puy-en-Velay, Tél. 04 71 09 77 85. Photos : Mairie
Brochure imprimée sur papier recyclé.



© Jean-Marc Guérin

Quand le partage nous est confié

Le principe même de la commune, comme son nom l'indique, repose sur le sens collectif. Ainsi après avoir été "distanciés socialement" nous pouvons enfin nous retrouver et profiter de bons moments d'échanges. Nous avons œuvré ces derniers temps pour favoriser ces belles rencontres. En hommage à Michelle CONDEMINÉ qui aimait ces temps de partages, ce numéro de l'Écho des Chibottes vous présente les réalisations qui vont en ce sens.

Comme le montre le planning d'occupation du Préau, les salles sont ouvertes à toutes et tous pour des activités adaptées selon les différentes associations. Les travaux de la rue du Val fleuri ouvrent la circulation de manière confortable et sécurisée aux piétons, cyclistes et automobilistes. Les dégâts inondations du 12 juin 2020 sont en cours de réparation. Le groupe scolaire « La fontaine » devient l'école « La fontaine », pour mieux accueillir, coordonner et proposer les projets éducatifs à nos enfants.

Je tiens aussi à remercier la famille BARRIOL pour les pâtisseries et pains confectionnés pendant toutes ces années et souhaite la bienvenue aux nouveaux artisans et commerçants qui s'installent sur Vals.

En complément de la zone commerciale de Chirel, qui s'étoffe de nouvelles enseignes, de nouveaux commerces offrent des services complémentaires sur la commune. Enfin les coopérations que nous menons avec nos voisins du Puy-en-Velay, d'Espaly Saint Marcel, de Saint-Christophe-sur-Dolaison et de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay (CAPEV) nous démontrent tout le bien fait du sens collectif. Les valeurs sportives développées par nos clubs de pétanque, de football et de tennis sont au cœur de nos liens sociaux et les équipements sont mis en valeur. Ils font ainsi rayonner les valladiers et valladières bien au-delà des frontières de notre commune. Ainsi, en toute transparence financière, je vous invite à découvrir nos projets structurants pour Vals-près-Le Puy qui vous permettent de garder confiance et sérénité pour que nous puissions toutes et tous bien vivre à Vals.

Laurent BERNARD
Maire

Dans ce numéro


- Finances
- Enfance et social
- Communication, animations, commerces & vie associative
- Dossier
- Echo de l'histoire
- Vie municipale et brèves
- Environnement
- Echo de l'opposition
- Etat civil

Restez informés, connectez-vous sur
www.valspreslepuy.fr

Un site dynamique et actualisé, qui vous permet de suivre les actualités de votre commune !



Place du Monastère
43750 Vals-près-Le-Puy
mairie@valspreslepuy.fr
Horaires : lundi au jeudi
8h-12h & 13h30-16h30
vendredi : 8h-12h & 13h30-16h30

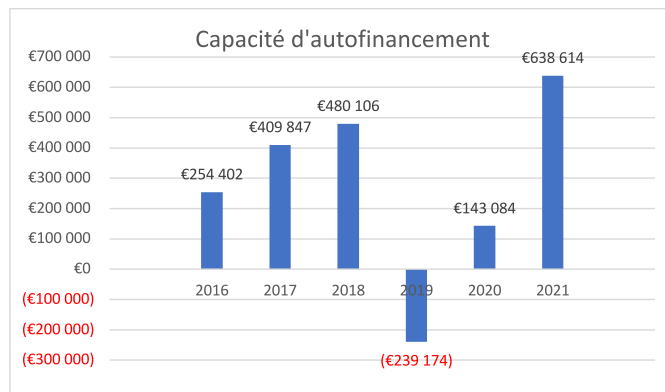
Retrouvez-nous sur 

Budget prévisionnel 2022 et présentation des principaux investissements

Tout d'abord je tiens à remercier tous les membres du Conseil Municipal qui ont voté favorablement le Budget Prévisionnel 2022, présenté en séance le 13 avril dernier.

Le budget de l'année 2021 montre un bilan excédentaire. Une capacité d'autofinancement s'élevant à 638 614 € viendra abonder le budget dédié aux investissements. C'est un excellent résultat !

Le graphique montre l'évolution de cette capacité d'autofinancement depuis 2016 :



Nous constatons que 2019 a été une année difficile et que la réalité de ce chiffre a été dissimulé à la population. **2020 n'a pas été une très bonne année car nous avons hérité d'un matelas de dettes venant impacter fortement nos résultats :** (emprunt de 300 000 € à rembourser, régularisation de l'attribution de compensation due à l'Agglo 100 000 €, charges du centre culturel pour 2017 et 2018 soit 59 454 €, etc.). Il nous reste donc 143 084 € pour l'autofinancement.

Malgré les difficultés qui nous furent imposées nous voyons que 2021 a débouché sur un très bon résultat jamais atteint auparavant.

Gérald Fénérol, Adjoint aux finances

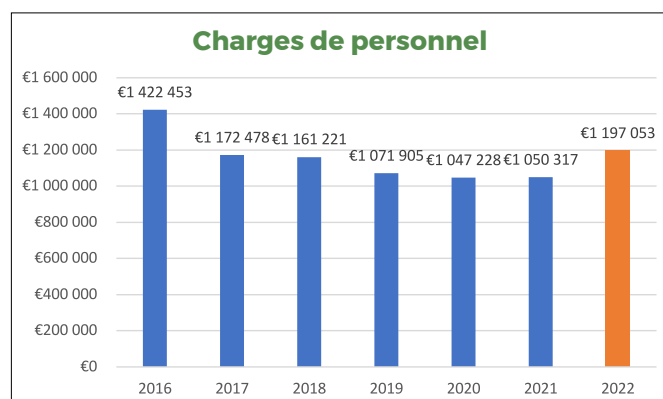
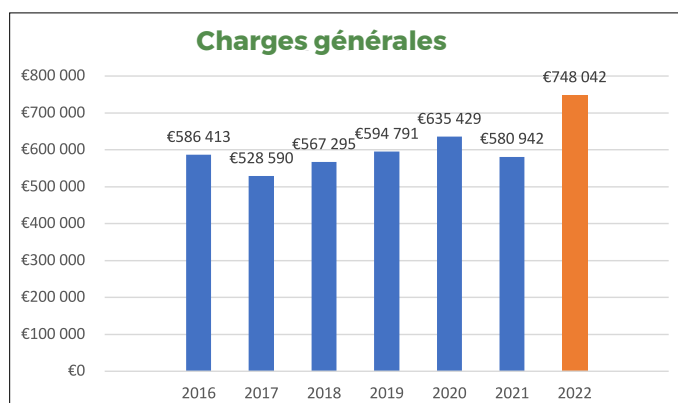
Les résultats de fonctionnement

Les dépenses principales de fonctionnement

Les coûts de fonctionnement sont impactés essentiellement par deux postes comptables importants :

- Les charges courantes : eau, gaz, électricité, carburant, consommables, etc...
- Les charges en lien avec le personnel.

Les deux graphiques présentés ci-après vous donnent une image de l'évolution depuis 2016 :



En bleu les budgets réalisés et vérifiés

En orange le budget prévisionnel 2022

Ceci dans ces 2 graphiques

Dans le 1^{er} graphique nous prévoyons une hausse conséquente des charges générales, c'est pourquoi nous devons rester vigilants afin d'éviter tout gaspillage et dépenses inutiles.

Le chiffre de 748 042 € est une prévision pour 2022.

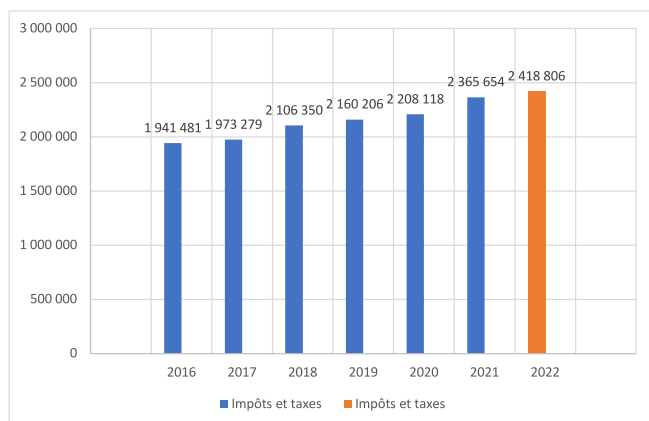
Dans le 2^{ème} graphique les charges de personnel sont revues à la hausse avec la mise en place du RIFSEEP (Régime indemnitaire des fonctionnaires), dossier qui aurait dû être fait par l'équipe précédente, aux vues des directives ministérielles. Ce processus vient majorer nos charges de personnel à hauteur de 46 000 €. A cela s'ajoute une revalorisation des salaires en 2021 qui va être reconduite en 2022 pour 14 000 €. Nous créons également un ½ poste pour l'encadrement du service de proximité. Le chiffre de 1 197 053 € est une prévision pour 2022.

Les ressources qui viennent abonder le fonctionnement proviennent essentiellement des impôts et taxes.

La taxe d'habitation n'est plus perçue mais compensée (à l'euro près sur des bases de 2020), et seul persiste l'impôt foncier sur le bâti et le non-bâti.

En Conseil Municipal, il a été décidé de ne pas augmenter la part fiscale communale. Cependant l'Etat **a procédé à la revalorisation des bases de l'imposition ce qui pourra se manifester par une possible augmentation d'environ 3,6% indépendante de nos décisions fiscales.**

Dans le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) de 2019 nous pouvons lire concernant la fiscalité : « Faire progresser la fiscalité en fonction de la croissance nationale dans la limite de maximum 1%/an ». C'était là l'intention de la municipalité précédente.



En bleu recettes réalisées

En orange recette prévisionnelle

En conclusion

Pour cette année nous prévoyons un Budget Prévisionnel de fonctionnement de **3 914 834 €**.

L'investissement

L'année 2022 risque d'être une année difficile mais ceci ne doit en rien nous empêcher de nous projeter dans l'avenir et c'est le but des investissements. **L'investissement permet de capitaliser sur l'avenir.** Pour cela nous avons à notre disposition différents leviers :

- Valoriser et entretenir nos biens communs existants,
- En créer d'autres.

Entre 2016 et 2019

Précédemment, la politique d'investissement menée de 2016 à 2019 a investi pour l'essentiel dans le bâtiment « le Préau », dans le « PUP Saint Benoit Sud » et dans la réfection de la rue Danton.

Le Préau, était un projet estimé en 2016 à 2 670 000 €. Il coûte à ce jour 3 853 000 €. Le reste à charge pour la commune est de 1 964 566 €.

Ce bâtiment n'apporte cependant pas les réponses significatives aux différents événements susceptibles d'y être organisés :

- Pas de compétitions sportives en intérieur car terrain non homologable et pas d'accueil possible de spectateurs. Seul l'accueil des scolaires est permis et depuis notre arrivée, nous donnons priorité aux écoles.
- Difficulté d'organiser des événements culturels sur le sol du gymnase car inadapté au passage du public (il faut donc le recouvrir d'une moquette : coût supplémentaire en temps et en personnel).

- Nombre de salles insuffisants pour accueillir les membres valladiers et non valladiers de nos associations.

- Une chaufferie au gaz (souvent en panne) installée au 1er étage vient finaliser une mauvaise conception de ce projet. Il faut s'attendre à des frais de chauffage en hausse très significative du fait du choix des énergies fossiles. Cette installation offre un confort thermique médiocre. La chaudière de l'école arrive en fin de vie, prévoir une chaufferie commune au bois avec l'école, la crèche, le centre de loisirs aurait pu être anticipée lors de la conception du bâtiment.

- La cantine est utile mais il est regrettable que rien n'ait été prévu pour séparer les maternels des primaires qui n'ont pas le même rythme pour se restaurer.

Le PUP St Benoit (Projet Urbain Partenarial), dossier monté dans une urgence frénétique, risque de devenir un gouffre financier pour la commune.

Le reste à charge de la commune avait été évalué à environ 500 000 € par les responsables de ce dossier.

Nous ne manquerons pas de vous en reparler en temps et en heure car après étude du dossier, le reste à charge risque très fort d'augmenter !

2021 et 2022

La Mairie : réfection du toit, isolation des combles, changement des menuiseries, (nous espérons un gain énergétique conséquent), réfection, en juin 2022, du sol de la salle du RDC de l'hôtel de ville.

Le coût : 234 841 € TTC soit 195 700 € HT, subventionné à 50%.



Les menuiseries n'avaient pas été changées lors des travaux effectués pour l'aménagement du 1er étage en 2016 et 2017. Coût de 99 387 € auquel s'ajoute 10 166 € de matériel pour les bureaux du Maire et du DGS de l'époque. Ces travaux ont été subventionnés à 5,7% !



Le Val Fleuri : Nous avons réhabilité entièrement le quartier du Val Fleuri en collaboration avec la ville du Puy-en-Velay et d'autres partenaires (CAPEV). Ce projet, dans les cartons en 2016, avait disparu dès 2017. Une part de ces travaux est inscrite au budget 2022, soit 183 395 €.

Coût : 400 320 € TTC, moins 124 000 € (part du Puy en Velay et CAPEV) soit 276 320 TTC, 221 056 € HT subventionné à 43%.

Ce coût peut être légèrement modifié car en attente des dernières factures.

Les dégâts d'inondation : Cette année commencera le chantier de la réfection des voiries du chemin d'Eycenac et du chemin de Pranlary du fait des dégâts causés par les abondantes chutes de pluie survenues en juin 2020.

Montant des réparations : 584 348 €. Une partie des dépenses est couverte grâce à l'aide de l'Etat dans le cadre de la reconnaissance de catastrophe naturelle.



Local commercial : La commune a acquis un bâtiment à usage commercial quai du Dolaizon.

Celui-ci va être entièrement aménagé et mis à disposition (moyennant un loyer) du boulanger déjà présent les dimanches matin sur le marché hebdomadaire.

D'autres producteurs locaux intéressés pourront mettre à la vente leurs différents produits. Les travaux de rénovation sont estimés à 109 142 €.

Divers : D'autres investissements concernant l'achat de terrains, matériels pour le centre technique municipal, l'école, etc. ont eu lieu ou auront lieu.

Le remboursement d'emprunts et dettes pour 388 655 €. Des frais d'étude, de concessions, de droits similaires, licences pour 77 186 €, etc.

Nous avons fixé un budget d'investissement ambitieux à **3 482 718 €**

L'investissement est financé par l'autofinancement, les réserves, les subventions, l'emprunt et peu par les impôts fonciers (ou de façon indirecte par les économies de fonctionnement).

Cette année nous allons engager un emprunt à hauteur de 500 000 € car celui-ci s'avère nécessaire vu les investissements prévus et les conditions sont encore intéressantes du fait des taux bas.

Notre volonté est la transparence et nous restons à la disposition des Valladiers qui souhaiteraient nous rencontrer.

Ecole : Des changements importants à venir pour la rentrée 2022

Le Conseil Municipal, en mars 2022, a permis de faire une présentation très précise sur le projet de fusion/absorption initié par l'Education Nationale pour nos deux écoles (maternelle et élémentaire) et de le valider. La nouvelle organisation permettra une meilleure gestion administrative et financière et facilitera donc les apprentissages avec une direction unique pour la maternelle et l'élémentaire. Mme DUCES, Inspectrice de l'Académie et la DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale), ainsi que les paroles rassurantes de certains instituteurs ont permis aux membres du Conseil d'Ecole d'émettre un avis favorable au projet. Nous garderons nos 9 classes et la classe ULIS. Côté maternelle toujours 3 classes et la même équipe pédagogique. Pour l'élémentaire 6 classes et la classe ULIS.

Le mot du Maire

Désormais sans marque de pluriel, nous aurons dès la rentrée 2022, une seule école sur la commune de Vals-près-Le-Puy regroupant ainsi les niveaux maternels et élémentaires. Avec une capacité de 9 classes, un dispositif ULIS, référencée en tant qu'école d'application sur la Haute-Loire, nous mettons en œuvre les moyens afin de structurer et par-là même pérenniser les projets pédagogiques. En liens très étroits avec l'équipe enseignante, les agents de la commune, les parents et ceux qui restent au cœur de notre préoccupation : les enfants, cette organisation va permettre une disponibilité au quotidien propre à assurer une continuité pédagogique tout au long de la scolarité des élèves.

Redynamiser la culture citoyenne, former les citoyens de demain

En 2022, le Sénat a questionné les élus locaux sur les actions menées pour apporter aux plus jeunes des valeurs de citoyennetés.

Les élus de Vals-près-Le-Puy, répondent concrètement à cette question depuis leur élection en 2020. Redynamiser « le vivre ensemble », l'intérêt collectif et général doit primer sur les intérêts individuels.

L'éducation civique pour les plus jeunes et devenir un futur citoyen est un point essentiel. Pour cela nous avons aménagé un espace dédié dans l'escalier de l'hôtel de ville mettant en valeur les symboles de la République Française. Les enfants du centre de loisirs ont réalisé un drapeau qui est exposé au côté de ces symboles. N'hésitez pas à venir les découvrir.

Espace de Vie Sociale

La commune envisage la **création d'un EVS** (espace de vie sociale). Un EVS est un lieu ouvert à tous pour rompre l'isolement et pour créer du lien entre les personnes. L'accueil peut être gratuit, pas besoin d'adhésion ou d'une quelconque cotisation. Chaque habitant peut venir exprimer ses attentes et ses envies et il pourra bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement.

Pour mener ce projet à bien, la municipalité a procédé par étapes avec un questionnaire distribué dans le précédent bulletin. Merci aux personnes qui ont pris le temps de le remplir. Il a permis de faire un diagnostic des besoins pour répondre au mieux aux attentes des habitants. Dans un second temps, une nouvelle association est créée. L'assemblée générale constitutive s'est tenue à la mairie le jeudi 18 novembre 2021.

Le bureau est composé d'un président Dimitri GISONDA, d'une trésorière Yolande CANIVET et d'une secrétaire Christine LEFORT.

Le conseil d'administration (CA) de cette association comporte des membres du bureau : membres de droit (élus de la commune Béatrice DIELEMAN, Lucie LANGLET, Jean Pierre RIOUFRAIT, Christiane GIRY), les autres membres du CA sont Mme MILIERE et M Philippe FERRE, ainsi que plusieurs membres actifs.

Le nom de l'association a été choisi et validé : **"Au fil du Dolaizon "** ainsi que les statuts et le montant des cotisations fixé à 10 € par adultes et 5 € par enfants. Des ateliers éducatifs, sportifs, culturels, et culinaires seront proposés mais aussi du bricolage, des temps d'échanges et de partages. Une section art et danse est en cours de création.

Toutes personnes souhaitant rejoindre l'association seront les bienvenues. Pour ceux qui souhaitent partager avis, idées etc, veuillez contacter l'association "Au fil du Dolaizon " par mail à dimitrigisonda@gmail.com ou mairie@valspreslepuyp.fr.

Actualités de l'école maternelle « La Fontaine »

CARNAVAL

Mardi 1er mars, les élèves de l'école maternelle ont revêtu leur plus beau costume pour la jour-née Carnaval. Difficile de tous les reconnaître.



VISITE DE LA FERME AU PUY

Tous les élèves de l'école maternelle se sont rendus en TUDIP, place du Breuil, pour découvrir les ateliers et les animaux de la ferme. Une belle sortie très enrichissante.



EVEIL A LA DIVERSITE LINGUISTIQUE : de la langue allemande à la langue Ukrainienne

Chaque mois, un temps d'éveil à la diversité linguistique est proposé dans les classes. Pour le mois de mars nous avons sollicité M Christian Etavard qui nous a présenté des histoires et des comptines en langue Allemande.



Prochainement, nous mettrons à l'honneur notre élève Ukrainien Timour et sa maman pour un temps en langue Ukrainienne.

FLEURISSEMENT DE L'ECOLE : BOUTURER LES PLANTES

L'objectif est double : avoir plus de plantes pour embellir l'école et ramener une plante à la maison à la fin de l'année. Chaque élève de grande section va ainsi pouvoir garder un joli sou-venir de son passage à l'école maternelle. N'hésitez pas à faire passer vos propres boutures à l'école. Les élèves seront ravis de découvrir, soigner et admirer de nouvelles plantes.



BIBLIOTHEQUE

Un vendredi matin par mois rime avec lecture de Marie-Madeleine à la bibliothèque.



FORMATION CONJOINTE PROF DES ECOLES-ATSEM-AGENT DE L'ECOLE

A plusieurs reprises, les adultes de l'école se sont retrouvés pour partager des temps de formation communs (discipline positive, éducation non-genrée, équilibre du binôme ATSEM-Personnel enseignant). C'est l'occasion de partager des problématiques communes et transversales, c'est aussi un moyen d'apprendre à travailler en équipe et cela permet enfin de développer la convivialité.



JEU CONCOURS CREDIT AGRICOLE

Cette année, c'est l'association « La Fontaine », représentée par Madame Darle, qui a remporté le 1er prix (700 euros) au jeu concours proposé par le Crédit Agricole avec le projet de la mise en place d'une ludothèque d'école. Merci au soutien de l'APE représentée par Madame Chenevotot qui a permis d'obtenir un grand nombre de voix lors des votes. L'argent récolté permettra l'achat de nouveaux jeux.



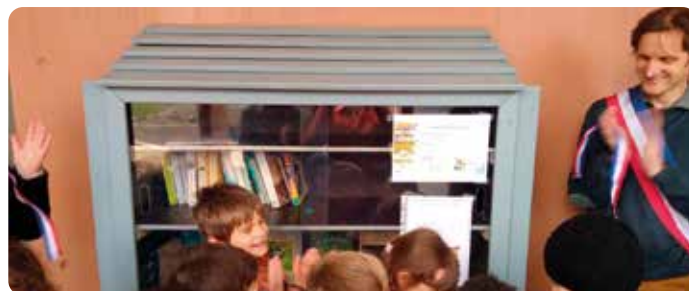
LUDOTHEQUE

Différents dispositifs permettent aux élèves de jouer entre eux mais aussi avec des adultes : ils jouent soit au point ludothèque de Vals, soit à l'école avec des parents d'élèves, des élus, des bénévoles...



INAUGURATION DE LA BOITE A LIVRES

Les élèves ont inauguré la boîte à livres installée devant l'école de Vals. Chacun peut emprunter et déposer des livres pour profiter de bons moments de lecture. Madame Mangin, professeur de français et littérature à l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education, était présente ce jour-là pour offrir des lectures de qualité aux jeunes élèves.



Actualités de l'école élémentaire « La Fontaine »

L'école élémentaire compte 138 élèves cette année.

Dans le cadre du « plan de relance numérique », la mairie a doté l'école de quatre nouveaux écrans interactifs et de tablettes numériques.



Comme habituellement de nombreux projets ont été menés cette année au sein du groupe scolaire :

▶ Les élèves ont participé à des projets sportifs comme l'initiation au Handball, la marche du « P'tit tour à pied » organisée par l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP).



▶ Ils se sont engagés dans les actions « Sport scolaire - Terre de Jeux » portées par la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay.

▶ Ils ont eu également l'occasion de découvrir la pratique du tennis avec le Tennis club de Vals.

▶ Grâce à la labellisation de notre école « Génération 2024 », nos élèves ont pu participer à la « journée olympique » organisée par l'USEP.



▶ Dans le cadre de leur parcours citoyen, nos élèves ont rendu hommage à Samuel Paty.

▶ Ils ont également reçu une éducation à la sécurité routière avec le programme « Mobilipass » en partenariat avec la Police Nationale.



▶ Les élèves de CE1-CE2 ont pu s'exercer au « Savoir rouler à vélo » mené par l'USEP.

▶ Les enfants ont participé à la vie de la commune en fleurissant des bacs partagés et en réalisant des dessins sur le thème « Dessine-moi Vals » pour échanger avec une école de Aiello de Malferit (Espagne) dans le cadre du jumelage. Un goûter leur a été ainsi offert.



▶ En se rendant aux ateliers de « La Ferme s'invite en ville » à l'initiative des Jeunes Agriculteurs, les élèves ont pris conscience des enjeux du monde agricole.

▶ Nos écoliers sont inscrits dans des projets artistiques tels que « Ecole et cinéma » et les « classes chantantes ».



▶ Nous terminerons l'année scolaire par une sortie au Vallon du Villaret le 30 juin 2022.

L'équipe enseignante remercie tous les partenaires qui ont participé au financement et à la réalisation de tous ces projets.

Repas des Aînés

Le repas des Aînés, qui n'a pu avoir lieu le dimanche 16 janvier dernier par recommandation sanitaire, s'est déroulé le samedi 7 mai à midi à l'Institut des Sciences de la Vie et de la Terre (ISVT), 72 Avenue de Vals. Une centaine de convives a répondu présents et a ainsi pu apprécier le repas préparé, pour l'occasion, par le traiteur Raphaëlle ROCHER, Route du Puy à Bains.



L'animation variée, confiée à Yannick Thierry, a fait participer tous les invités :

- Les plus belles voix ont chanté
- Les plus érudits ont répondu au quizz de la commune préparé par les élus
- Les plus danseurs ont valsé, tournoyé ou sautillé
- Les plus bavards ont partagé de bons souvenirs
- Les plus anciens ont montré leur vitalité

Ainsi tout le monde a passé une très belle journée.

Le mot du Maire :

Traditionnellement ce moment festif était organisé en début d'année. Cette fois-ci en raison du contexte sanitaire, la date du 7 mai 2022 a été finalement proposée. Les participants furent ravis de ce repas. Les fleurs et le soleil étaient au rendez-vous de cette journée.



Le couple de doyen de la journée : 91 ans !, accompagné de M le Maire et son Adjointe

Solidarité Ukraine

Une collecte de produits a été faite en mairie pour être acheminée en Ukraine. Nous remercions les nombreux donateurs pour leur générosité.

Mesdames DIELEMAN et LANGLET, Adjointes au Maire

L'élan de solidarité s'est élargi avec l'accueil de réfugiés Ukrainiens dans des familles valladières.

Un grand merci aux donateurs, à l'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école « La Fontaine » qui ont récolté des dons de vêtements, siège auto, jouets ...

Nous espérons qu'ils trouveront un peu de réconfort sur notre territoire en attendant des jours meilleurs dans leur pays d'origine.



Assemblée Générale de la Banque Alimentaire

La pauvreté, la précarité alimentaire, est en France, et particulièrement en Auvergne et en Haute-Loire, toujours une réalité. L'assemblée générale de la Banque Alimentaire donne l'opportunité de s'en convaincre au vu des chiffres qui illustrent l'action de l'organisation caritative. Cette réunion s'est tenue le mercredi 6 avril dernier.



Plusieurs changements se sont opérés sur le commerce valladiers ces derniers mois :

► En centre bourg, nous avons le plaisir d'accueillir un salon de tatouage à l'emplacement de l'ancien salon d'esthétique.

► M. BARRIOL a cessé son activité de boulanger et donne l'opportunité à de nouveaux boulangers de venir s'installer.

► Suite à l'ouverture du marché dominical, le boulanger qui expose depuis plusieurs mois et pallie au manque de pain sur la commune, a

sollicité la mairie pour lui permettre de vendre ses produits toute la semaine. Aussi, le local acquis par la municipalité quai du Dolaizon l'an passé sera restauré et loué au futur commerçant, valorisant ainsi l'attractivité du quai.

► Le commerce sur la zone commerciale de l'espace Chirel connaît également des évolutions avec l'installation à venir de la nouvelle enseigne « Stokomani » dans les cellules commerciales restées vides depuis plusieurs années (là où se trouvait le centre de vaccination.

► Le Conseil Municipal a décidé le transfert de la *taxe d'aménagement à la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay qui a la gestion de cette zone et doit y apporter certaines améliorations (éclairage, déplacements doux)

*Taxe d'aménagement : Impôt local due à l'entreprise des opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiment nécessitant l'obtention d'une autorisation de permis de construire, permis d'aménager ou autorisation préalable.

Le mot du Maire

Nous nous réjouissons tous de l'ambiance si conviviale du marché du dimanche matin et je tiens à remercier les forains pour leur professionnalisme, leur disponibilité et amabilité. Ainsi, grâce à l'accueil chaleureux des valladiers et valladières, nous bénéficions d'une attractivité commerciale très appréciée. Le dépôt de pain et la boulangerie vont bientôt compléter de manière pérenne cette offre.

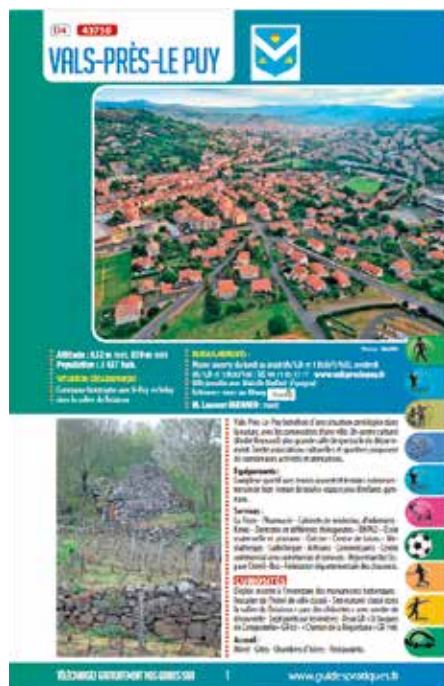
Du côté de la zone commerciale aussi les locaux commerciaux, jusqu'à présents disponibles vont trouver repereur et je serai très honoré de vous les présenter très prochainement.

Guide pratique de la Haute-Loire 2022

Pour la seconde fois, notre commune apparaîtra dans le « Guide Pratique de la Haute-Loire ».

Nouveauté cette année ! Vals sera en couverture du guide !

Gratuit, ce dernier sera disponible en mairie ou à l'office de tourisme du Puy-en-Velay.



Un Réflexologue à Vals

"Je suis installée au 4 chemin de la Girette à Vals-près-Le Puy depuis juin 2020. J'ai repris des études à Anancy dans un des centres de formation, lequel est reconnu par l'Etat, pour devenir Réflexologue. J'ai obtenu le Titre RNCP, il s'agit d'une Certification Professionnelle reconnue par le Ministère du Travail. Cette Certification RNCP garantit l'acquisition des compétences théoriques et pratiques pour exercer la profession : un gage de sérieux pour les personnes consultantes. Bien plus que du bien-être, la Réflexologie contribue au mieux-être de la personne."

Téléphone : **06 23 42 50 74**
 Mail : **helene.albaret43@gmail.com**
 Site internet : **https://helenealbaretreflexologie.fr**

Page Facebook : **Hélène Albaret**
 Réflexologue RNCP



Hélène Albaret
 Réflexologue Professionnelle
 Certifiée d'Etat Titre RNCP
<https://helenealbaretreflexologie.fr>
 Tel: 06 23 42 50 74

Bar de la Mairie, Quai du Dolaizon

Chez Eric à deux pas du Dolaizon, ce petit bar de quartier est ouvert du mardi au vendredi de 7h30 à 13h00 et de 15h30 à 20h00 et le samedi et dimanche de 8h00 à 13h00 où il connaît une forte affluence avec le marché hebdomadaire.



Café du Centre (les habitués disent chez « Marie »), Rue des Ecoles.

Marie-Claire vous accueille depuis 1980, tous les matins à partir de 7h30. Fermeture les dimanches après-midi et les lundis.

Vous pourrez ainsi profiter de jouer au billard et au baby-foot dans une ambiance sympathique.



Bar Tabac Dolaizon 2.0

Nos remerciements à M Bruno DEBLIC pour sa présence sur Vals depuis de nombreuses années. A compter du 2 juin prochain, Messieurs RODRIGUES DOS SANTOS et NINOTTA seront les nouveaux gérants du bar tabac.

Retrouvez dans les prochaines éditions de votre bulletin municipal, des informations concernant d'autres activités présentes sur Vals-près-Le Puy.

Le Festi'Vals des Chibottes : un temps festif les 26, 27 et 28 Août prochain.

Les festivités débuteront le **vendredi 27 août à 18h00** au Préau (Rue Danton à Vals) avec une soirée animée et conviviale :

- ▶ Préparation de la soupe aux cailloux. Le principe est simple : chacun emmène un ou plusieurs légumes pour partager ensuite cette délicieuse soupe. Une soirée animée suivra cette dégustation.
- ▶ La buvette sera assurée par l'association de l'US Vals.
- ▶ À la nuit tombée, la fanfare du Monastier assurera l'animation de la traditionnelle marche aux flambeaux dans les rues de Vals, ouvert à tous et notamment aux plus petits.
- ▶ La soirée se poursuivra avec un concert nous invitant au voyage avec le groupe TIKVITSA et leur musique très festive de l'Europe de l'Est.

Après cette soirée, nous nous retrouverons au **parc des Chibottes au lieu-dit Crouzas, le samedi 28 août à partir de 10h00** pour de nombreuses activités :

- ▶ Un marché de produits locaux et artisanaux vous y attendra,
- ▶ Une visite sur l'histoire du lieu vous sera proposée par Gérard CHALLET, conseiller municipal,
- ▶ L'association des Vignerons de Vals réglera vos papilles avec un barbecue champêtre (réservation conseillée) et assurera la buvette pour la journée,
- ▶ L'après-midi sera ponctuée de plusieurs spectacles vivants autour du conte, de la danse et de la musique :

A 14h00 et 17h30 retrouvez le conteur vagabond Jean Pierre Armand qui nous transporte du mythe aux légendes fantasques,

A 16h00 un spectacle de danse et musical « le bruit de l'instant » vous sera proposé par la compagnie GRAVIDA. Cette animation vous transportera au pays des amazones et vous fera voyager à l'orée du bois, à la croisée des chemins entre ciel et terre. C'est une découverte de plusieurs tableaux de rêve et d'imaginaire.

A 14h00 et 17h30 rendez-vous avec Séverine SARRIAS le temps d'un conte musical « Nanette ou l'arbre merveilleux ». Vous découvrirez l'histoire de Nanette LEVESQUE, pauvre parmi les pauvres qui au début du 20ème siècle mendiait le pain dans le pays avec ces enfants dans les bras. Elle offrait seulement des contes et des chansons en remerciement de l'aumône qui lui était faite.

Enfin, nous clôturerons le week-end, le **dimanche 28 août** par une matinée sportive avec la « Foulée des Vignerons » organisée par l'association des Vignerons de Vals.

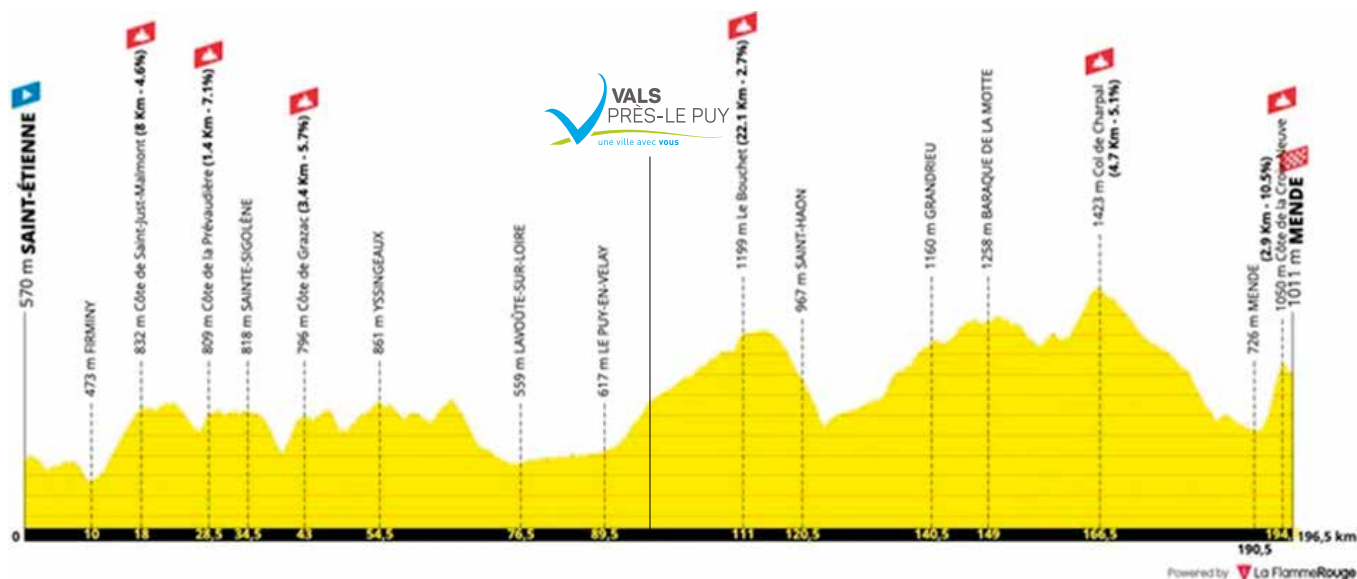
Des informations supplémentaires viendront compléter ce programme, dans les semaines à venir. N'hésitez pas à contacter les services de la Mairie.



Passage du Tour de France 2022

Le Tour de France traversera Vals le samedi 16 juillet 2022, lors de la 14^{ème} étape qui ira de Saint-Etienne à Mende. Le peloton empruntera la D31 du Puy-en-Velay pour rejoindre Saint Christophe puis le Bouchet. Afin d'accueillir cet événement, certaines règles nous sont imposées afin que le passage de la caravane du Tour de France puis celui des coureurs se fassent dans de bonnes conditions de sécurité. Ainsi dès 11h30, la circulation sera fermée sur l'ensemble de la D31, impliquant la fermeture de l'Avenue de Vals, de la Rue Jacques Viscomte, de l'Avenue des Droits de l'Homme et de la route de Saint Christophe. De même, les différents accès à ces axes routiers seront interdits. A cette interdiction de circuler, s'ajoutera l'interdiction de stationner tout au long du parcours qui traverse notre commune. Des agents de Police veilleront aux respects de ces consignes. Le tracé, allant du carrefour rue Jacques Viscomte et rue André Bernard jusqu'au pont de la Borie Blanche, sera la zone de ravitaillement des coureurs et cette partie sera interdite au public. Pour information, la caravane passera aux environs de 12h50 et les coureurs aux environs de 14h35. Prenez donc vos précautions avant la fermeture de la circulation ainsi qu'en matière de stationnement.

Bon spectacle.



Contacts des associations Valladières

- **Au fil du Dolaizon (Espace de Vie Sociale)**Dimitri GISONDA..... **06 60 99 05 52**
- **Médiathèque Municipale (Avenue Charles Massot)**.....bibliotheque@valspreslepuuy.fr **04 71 04 21 69**
- **RandoVals**adresse mail de contact : assorandovals@gmail.com..... randovals.fr
- **Amicale cycliste de Vals**chrismartel43@gmail.com..... **07 63 45 96 86**
- **Tennis-club de Vals**tcvals43@hotmail.fr
- **Club Arts Martiaux le Puy**artsmartiauxlepuy@gmail.com..... **04 71 02 50 45**
- **Flash Gym**cecifeur@aol.com ou anne-marie.leyton@wanadoo.fr
- **N'Swing**nswing@netcourrier.com Facebook : N'swing
- **Stella Montorier (Danse)**stellouve1444@gmail.com..... **07 69 87 23 42**
- **Pétanque amicale de Vals**petanquevals@gmail.com
- **US Vals** **Seniors : 06 70 46 66 06 - Juniors : 06 48 79 94 04**
..... **Président : 06 50 39 39 59**
- **Anciens de l'US VALS** **06 82 92 67 98**
- **Velay Yoga**site internet : association-velay-yoga.blogspot.co... **06.26.21.59.70**
- **Académie de billard**acabil@free.fr
- **APE La Fontaine**apelafontaine43750@gmail.com ou ape.lafontaine.vals@gmail.com
- **Les Chibottes Groupe folklorique**leschibottesvals@gmail.com
- **Arc-en-ciel**lefort43@hotmail.com **06 26 34 01 48**
- **Club Numismatique**roguespaul@ozone.net
- **Club Pyramide "Les Dykes"**michelandiere@aliceadsl.fr **04 71 09 14 87**
- **Comité de jumelage**comite.jumelage.vals@gmail.com
- **Comité des fêtes**chapujoel@aol.com..... **04 71 09 22 65**
- **Comité local FNACA**rogerpierre.romeas@gmail.com..... **04 71 05 99 50**
- **Eco jacqu'air Collectif Capucins**georges.gallo43@gmail.com
- **Les Galopins**alshvalspreslepuuy@villeauvergne.org..... **04 71 09 67 66**
- **Les Gapians**.....jacquesmialon@wanadoo.fr.....laviguerie.lesgapians@gmail.com..... **06 78 99 45 07**
- **Les Pious**lespious.multi-accueil@valspreslepuuy.fr **04 71 06 05 36**
- **Happy Hot jazz Quintet** **06 76 38 84 43**
- **Union local des Anciens Combattants**.....christianallegre2005@yahoo.fr **06 64 27 44 10**
- **Vals informatique**raymondmaguy22@gmail.com
- **Les Vignerons de Vals**vigneronsdevals@gmail.com ou contact@cavemarconlepuy.com
.....facebook @vigneronsdevals
- **Vals Avenir**valsavenir@gmail.com
- **Association VMEH**Véronique Cortès **04 71 09 44 97**
- **Hiri's**.....hirisponote@gmail.com

Le tissu associatif rend hommage à Armand DA ROCHA, une figure de l'engagement associatif à Vals

A lors qu'au début des années 1999, M. Jean Perre, Maire de l'époque et son Adjointe Mme Michelle Condemine, aujourd'hui décédés, créent le comité de jumelage, Armand Da Rocha accepte d'en prendre la présidence jusqu'en 2008. Très impliqué, sérieux et citoyen européen convaincu, il a d'ailleurs fait beaucoup d'échanges avec la ville espagnole d'Aielo de Malferit, commune jumelle de Vals-près-le Puy. Il a également œuvré, dans le cadre des Journées Européennes, a créé des ponts entre Vals et Aielo par l'intermédiaire de compétitions de sport avec les jeunes espagnols ou encore de l'accueil des délégations pour les Fêtes Renaissance du Roi de l'Oiseau. Armand restera un pilier du comité de jumelage : toujours présent. Les valladiers retiendront son engagement sincère et son envie d'aller de l'avant avec toujours des idées nouvelles et

de la motivation pour les mettre en pratique. Il avait grand plaisir de se rendre à Aielo et d'accueillir les amis espagnols chez lui. Plus tard, il occupa également les fonctions de trésorier à la fédération des comités de jumelage.

Doté d'un esprit festif et de partage, qu'il a mis à l'œuvre au sein du comité des fêtes, il n'était jamais avare d'idées et c'était un membre très actif dans l'association.

Passionné du ballon rond depuis sa jeunesse, il avait été arbitre régional de foot pendant de nombreuses années, entraîneur à l'US Vals de 1975 à 1976 des 10-12 ans mais également dirigeant à l'US Vals. Parmi ses activités, on peut aussi souligner son engagement envers les autres puisqu'il était également visiteur de prison.

Les membres du réseau associatif

valladier tiennent ainsi à apporter tout leur soutien à son épouse Jeannette ainsi qu'à ses enfants.

Armand, un ami parti trop vite.



Le tennis club de Vals fait peau neuve

Le mot de la municipalité

En 2015 il a été passé une couche de peinture sur une partie du toit pour un montant de 13 801 € suivi d'une autre couche en 2017 pour un montant de 14 448 €.

En 2018 dans le cadre d'une réfection de ce bâtiment, il est bloqué une somme de 250 000 € HT. Travaux subventionnés à hauteur de 80 %.

En 2019 une enveloppe supplémentaire de 62 531 € HT est votée.

Cela représente un budget de 374 419 € TTC, soit 312 016 € HT, subventionné à 80% (soit environ 250 000 € de subventions). Mais ce budget ne permet pas de prendre en charge l'intégralité du bâtiment (seul 40 % du bardage est rénové, pas de reprise des menuiseries extérieures, pas de rénovation des courts extérieurs, pas d'accès handicapé, ni rénovation du Club House, pas de rénovation de l'éclairage).

Ce qui est retenu c'est donc un budget de 299 597 € TTC qui permet de refaire juste la couverture du bâtiment, sans maîtrise d'œuvre ni CSP (Coordinateur Sécurité et Protection santé).

Finalement rien n'a été fait.

Nous relançons la consultation en février 2021 afin de mener une rénovation intégrale du tennis couvert et des courts extérieurs, ainsi que du club house avec accès handicapé à celui-ci. Ce chantier devrait se terminer cette année.

Le coût de ces travaux est actuellement de 670 547 € TTC et nous ne serons certainement pas subventionnés à la même hauteur ce qui entraîne par conséquent une plus-value pour la commune.

L'opposition a voté contre ce projet en argumentant que peu de valladiers l'utilisent. Il est évident que nos structures valladières doivent bénéficier de toute notre attention en veillant à leur restauration.

Le club de tennis accueille également les écoles du groupe scolaire « La Fontaine » et l'ISVT.

Nos associations et nos clubs n'accueillent pas uniquement des valladiers et ces derniers sont aussi inscrits dans des associations, des clubs ou autres structures de communes voisines. Des subventions sont accordées à ce but-là.





Les travaux de rénovation du tennis club ont débuté



Projection du bâtiment rénové

Le mot du Président du Tennis Club

Le Tennis Club de Vals fut fondé par Mme Christiane GIRY en 1981 et celui-ci était doté uniquement de courts extérieurs. En 1986, la structure couverte a été construite et fut le 1er centre départemental de tennis de la Haute-Loire.

Depuis 1993, Christophe PELLIN s'occupe du développement technique et sportif du club en tant que moniteur diplômé d'état.

En 25 ans, le club a augmenté et consolidé son attractivité tant au niveau du loisirs avec des effectifs en constante hausse, passant de 80 à 180 adhérents actuellement, qu'au niveau de la formation de jeunes. Il a aussi formé de futurs moniteurs dont certains ont été ou sont encore en activité dans les clubs de tennis sur le bassin ponot.

Développement personnel, ambition sportive et dynamisme sont les maîtres mots au sein du club de tennis qui participe aux actions caritatives (Téléthon), enseigne la pratique du tennis au sein des écoles du bassin du Puy (150 élèves de l'école de La Fontaine de Vals, de Sainte-Thérèse au Valvert, notamment ainsi que 3 autres écoles pour un total de 450 élèves encadrés sur l'année 2021).

Le tennis club participe également au lien social dans les quartiers prioritaires via l'association Fête « le Mur » de Yannick Noah, permettant à des jeunes de découvrir la pratique du tennis.

Sportivement c'est un club phare au niveau départemental avec un titre de Championne de France en tennis adapté. Malgré le peu d'entretien et l'absence d'investissements dans les infrastructures vieillissantes, le club continue d'attirer des joueurs des communes environnantes dépourvues de structures adaptées, à travers la qualité de l'enseignement, l'ambiance familiale et les actions menées tout au long de l'année.

Depuis sa création et pendant de nombreuses années, un loyer annuel (+ charges d'électricité) supérieur aux subventions communales versées au club a été demandé à la structure, faisant d'elle l'une des seules à être dans ce cas en Haute-Loire et mettant ainsi en difficultés l'équilibre financier du Club.

Mais l'arrivée de la nouvelle équipe municipale permet au tennis club d'envisager positivement l'avenir sportif et financier.

Les travaux consistent en une réfection de la toiture amiantée, mise en place d'une isolation de toiture, remplacement de l'éclairage intérieur par des LED, remplacement du bardage extérieur et intérieur, régénération des courts intérieurs, extension du club house par une terrasse.

L'ensemble des travaux permettra une mise aux normes des accessibilités PMR par la rénovation des vestiaires et la création d'un ascenseur d'accès au club house.

Ces travaux permettront également de gagner jusqu'à environ 10°C dans les courts couverts, là où actuellement la température pouvait être presque négative lors des journées très froides. Nos enfants auront des conditions idéales pour jouer au tennis en hiver !

Au travers de l'ensemble des travaux réalisés, le tennis club remercie la nouvelle municipalité d'avoir entamé une réelle politique sportive pour les investissements et les travaux majeurs enfin réalisés, dont le montant est conforme à l'audit réalisé par la FFT en 2018 estimé à 560 000 €, qui permettront à notre club de continuer à « rayonner » au niveau départemental et régional.

Nous sommes reconnaissants des échanges et discussions constructifs que la mairie a engagés avec notre structure pour intégrer la régénération de notre club dans l'ambition plus grande d'un complexe sportif intégrant le tennis, le football et la pétanque, comprenant également la rénovation du Centre Culturel.

INFOS PRATIQUES :

Le club est ouvert à tous les valladiers.

Une offre vous sera faite pour toute inscription avant fin juin, pour une adhésion pour l'année à venir.

Pour les valladiers : **Licence gratuite,**

10 % de remise sur la cotisation pour tout nouvel adhérent



Revêtement des tennis extérieurs réalisé en avril 2022



Le mot du Président du comité départemental de tennis de Haute-Loire

Le comité départemental de tennis de la Haute Loire est à nouveau fier et heureux de collaborer à la rénovation des courts couverts du tennis club de Vals.

Pour mémoire, la construction des courts couverts par le district de la Haute-Loire a été faite en collaboration avec la Fédération Française de Tennis (FFT) en 1986. A ce moment-là, sur le bassin du Puy-en-Velay, seule la commune de Vals était dotée d'une structure couverte. La FFT avait signé une convention avec la collectivité et la structure était une base départementale pour notre comité départemental de tennis. Devenue caduque au terme de la convention cette structure est donc utilisée à 100% par le club de tennis.

L'équipe municipale précédente a initialisé le projet de rénovation des installations couvertes suivant l'audit du service équipement de la FFT pour un montant estimatif de 565 400 € TTC.

A la suite des élections municipale de 2020, l'équipe de M Laurent BERNARD nous a sollicité pour réajuster le projet global de rénovation des installations. A notre grande surprise, l'équipe précédente avait validé en séance du Conseil Municipal, la somme de 375 037,20 € TTC.

Le montant initial n'étant pas en adéquation avec la rénovation des installations, nous remercions M BERNARD d'avoir suivi les prescriptions de notre service équipement. Concernant le programme d'aides, la FFT a voté en Comité Exécutif la somme de 50 000 € pour les courts couverts et 9 500 € pour les courts extérieurs, suivant le projet d'aide au développement des clubs et de la pratique.

Cet équipement doit et va revaloriser la pratique du tennis sur la commune de Vals. Les écoles et les usagers adhérents du club bénéficieront d'une structure flambant neuve permettant une pratique libre et en compétitions. Pour rappel le tennis club de Vals est un club formateur et dispute de nombreux championnats dans les divisions de ligue les plus hautes. Le club de Vals porte haut les couleurs de la commune de Vals et de notre département la Haute-Loire.

Nous remercions M le Maire pour les échanges constructifs et l'écoute pour mener à bien ce projet de rénovation en collaboration avec M RODRIGUEZ, le Président du tennis club de Vals.

Comité des fêtes de Vals-près-Le-Puy

Au cours du marché de Noël en décembre 2021, nous avons exposé les jolis dessins réalisés par les élèves de l'école « La Fontaine » et pour récompenser leur investissement, le comité des fêtes leur a remis à chacun un petit goûter. Nous remercions également leurs institutrices pour leur participation.

Après une année 2021 plutôt timide en raison de la pandémie, nous renouvelons nos manifestations en 2022 à savoir : vide grenier le 19 Juin, festival des Chibottes les 26, 27 et 28 Août, marché de la puériculture le 11 septembre, Téléthon en décembre et marché de Noël les 17 et 18 décembre.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à nous contacter !

Association valladière Arc-en-Ciel

L'association valladière « Arc-en-Ciel » (club des aînés de la commune) a repris avec beaucoup de plaisir ses activités ludiques en septembre 2021.

Les rencontres bi-hebdomadaires se déroulent dans une ambiance chaleureuse, les mardis et jeudis de 13H45 à 17H30, de septembre à fin juin, au Préau, rue Danton. On sent la passion et le plaisir du jeu à chaque table de coinche, belote ou tarot et même jeux de société divers. Tout le monde y trouve son bonheur d'une façon ou d'une autre.

Au cours de ces après-midis, nous partageons volontiers des moments gourmands en dégustant, par exemple, la brioche à l'occasion du téléthon, la galette des rois et les bugnes.

Nous nous sommes rendus au restaurant pour fêter Noël ainsi que les anniversaires des 80 et 90 ans des aînés.

Avec l'arrivée du printemps, une escapade "gastronomique" dans la campagne environnante est toujours la bienvenue. Pendant l'été nous proposons de continuer les rencontres les mardis de juillet et août pour profiter d'un moment d'échange amical tout en tapant le carton.



Comité de jumelage A la découverte de la ville espagnole d'Aïelo de Malferit

La ville de Vals-près-Le Puy est jumelée depuis 1999 avec la commune d'Aïelo de Malferit en Espagne.

Un peu de géographie pour débiter ! Notre ville jumelle compte 4500 habitants et fait partie de la communauté autonome Valencienne (l'une des dix-sept communautés autonomes d'Espagne). Elle est située à 985 kms de Vals-près-le Puy.

Pour les amateurs de football, Aïelo est à 55 minutes des Clubs de Foot du Valence C.F. et à 1h30 de celui du Villarreal C.F.

La fête la plus importante de cette cité est « Moros i Christians » (Maures et Chrétiens) fête historique.

Culturellement, Aïelo perpétue encore aujourd'hui la reconquête de la ville sur la colonisation arabe datant du VIIIème au Xème siècle, par des défilés en ville.

En ce qui concerne le climat, les températures y sont beaucoup plus douces que chez nous. Par exemple, en janvier, la température moyenne est de 12° C contre 3° C dans la cité valladière. En août, l'écart est moindre avec 26° C en moyenne à Aïelo et 20° C à Vals. Ainsi, ces températures permettent aux habitants d'Aïelo de vivre à l'extérieur la majeure partie de l'année.

Le but du jumelage : favoriser les échanges culturels, sportifs et scolaires et organiser ou organiser des rencontres, visites ou séjours entre délégations. Au mois d'octobre prochain, nous devrions accueillir une délégation espagnole.

Lors d'un précédent échange entre les deux comités, le groupe folklorique « Les Chibottes » avait dansé avec celui d'Aïelo qui se nomme « La Solana ».

Pour plus d'informations, rejoignez-nous ou consultez notre page Facebook.



CABINET BOYER
géomètre expert - bureau d'études

TOPOGRAPHIE - BORNAGE
LOTISSEMENT - MAITRISE D'ŒUVRE VRD

BUREAU PRINCIPAL
2, av. Clément Charbonnier
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 02 87 94
Fax. 04 71 05 27 32
contact@boyer-geometre.fr

PERMANENCE
12, bd des Capucins
48300 Langogne
Tél. 04 66 69 01 05



Auvergne ASCENSEURS

ASCENSEURS privés & publics
MONTE CHARGES / MONTE ESCALIERS
PORTES PIÉTONNES

249, av. Blaise-Pascal - ZI de Bombes
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
contact@auvergne-ascenseurs.fr / 04 71 57 53 69
www.auvergne-ascenseurs.fr



Rencontre entre les comités de jumelages de Vals et d'Aielo de Malferit

En avril 2022, après deux ans d'échanges virtuels, des représentants du comité de jumelage de Vals, soit un membre de la municipalité : Mme Langlet, et le Président du comité : M. Giraud, se sont rendus à Aielo de Malferit pour rencontrer les membres de la commission du jumelage espagnole et visiter leur ville jumelle qu'ils ne connaissaient pas. Ils ont reçu un accueil chaleureux de la municipalité et des membres de la commission qui leur ont fait découvrir leur ville, ses habitants et ses installations. Des réunions de travail, ont bien entendu, ponctué ce voyage.

Au programme :

- échange de cadeaux : la mairie de Vals a offert des produits locaux de Haute-Loire et les représentants de la ville d'Aielo ont remis des cadeaux pour la traditionnelle tombola du comité de jumelage qui a eu lieu lors de la soirée paella du 21 mai dernier. Un livre sur leur communauté de commune a été offert à la bibliothèque de Vals. N'hésitez pas à venir consulter ce bel ouvrage.

- échange de dessins « dessine-moi ta ville » : un échange de dessins des enfants de Vals et d'Aielo sera organisé pour une future exposition dans les deux villes. Un grand merci aux enfants des deux pays.

- échange culinaire : envoi de notre film recette, réalisé par le centre de loisirs les Galopins,

- préparation de la visite de nos amis espagnols, fin octobre 2022, pour fêter les 20 ans du jumelage (annulée en 2020 pour cause Covid). Au programme de ce séjour, la découverte de notre territoire du Velay, le monde agricole local et les associations valladières.



Association Flash Gym

Flash Gym propose des cours variés de fitness, cardio dance, step, abdo fessiers, fit'box, fit'baguettes et du pilates sous la responsabilité de notre coach Murielle Crespy qui a toujours plein d'idées pour apporter de la nouveauté à son programme.

Les membres de l'association se retrouvent aussi autour de moments conviviaux (repas, apéritifs).

Vous avez envie de reprendre le sport ou de poursuivre une activité physique à Vals ? venez nous rejoindre !



6 séances par semaine.

Fitness : Lundi, mercredi et vendredi de 18h15 à 19h15

Mardi de 19h45 à 20h45

Pilates : Jeudi et Vendredi de 19h30 à 20h30

Pour plus d'informations, contactez-nous à : flashgym43@gmail.com



Association Vals en forme

Vals en forme vous fait part du lancement de la campagne d'inscription aux cours de gymnastique pour la saison prochaine du 10 au 30 juin 2022. Si vous êtes intéressé (e) et n'êtes pas déjà inscrit (e) pour la saison qui s'achève, vous pouvez solliciter l'association dès la fin mai pour obtenir les renseignements nécessaires et la fiche d'inscription pour la future saison qui débutera le 29 août (jusqu'au 30 juin 2023).

L'association VALS en Forme propose des activités
 GYM variées à des personnes de tous âges dans les locaux du Préau, Rue Danton à Vals.

Vous souhaitez prendre soin de vous physiquement et moralement :

Vals en Forme vous propose de rejoindre les 185 adhérents actuels pour un ou plusieurs des cours sur la saison 2022-2023 (selon disponibilités) que l'animatrice dispense avec toute son expérience. (Attention : Le planning proposé n'est pas définitif et est susceptible d'être modifié avant la reprise des cours)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
PILATES	19h30/20h30		17h00/18h00	17h00/18h00	17h00/18h00
FITNESS		18h15/19h15		18h15/19h15	
GYM ENTRETIEN		9h00/10h00	9h15/10h15 10h30/11h30		9h00/10h00
GYM DOUCE			10h15/11h15		10h15/11h15

Les modalités d'inscription seront précisées sur le site de Vals en Forme (<http://www.vals-en-forme.fr/>) (un dossier complet est à fournir). Vous pouvez également nous poser toutes vos questions à l'adresse mail suivante valsenforme@gmail.com, à l'attention du Président de l'Association.

Association Hiri's

L'année 2022 a commencé avec la tenue de la 1ère Assemblée générale de l'association qui s'est déroulée au mois de février. Cette réunion a permis de mettre en avant les avancées et futurs projets d'Hiri's, comme la mise en place de points de collecte au groupe scolaire « La Fontaine » à Vals.

De nombreuses manifestations sont prévues tout au long de l'année comme la tombola, dont le tirage au sort des lots qui s'est déroulé le 1er Mai sur les réseaux sociaux.



Association US VALS

Le CLUB confirme son développement
L'US VALS, club familial de football, existe depuis 1945.



Il comporte toujours trois équipes séniors. Nous avons 2 coachs par équipe afin de pouvoir figurer au mieux dans nos différents championnats, nous souhaitons garder notre politique sportive et faire confiance aux personnes déjà en place au club et intégrer des personnes en leur laissant le temps de se familiariser avec l'effectif :

- EQUIPE de **District 1** : Messieurs Nicolas GAILLARD & Alcino PIRES
- EQUIPE de **District 3** : Messieurs Yoan ANDRADE & Mathieu FAYNEL
- EQUIPE de **District 5** : Messieurs Sébastien MATHIEU & Edouard PEYRACHE

L'école de foot, pour nos jeunes, allant de 6 ans à 15 ans, continue de se développer avec de très bons retours des différents plateaux auxquels ils participent. **Notre éducateur diplômé expérimenté, M. BLONDEAU Geoffrey,** nous aide à structurer la formation de nos jeunes footballeurs. Il a la charge de gérer l'école de foot et d'aider nos bénévoles au quotidien. Il fait aussi parti du groupe sénior. L'équipe de bénévoles encadrants l'école de foot reste la même !!!

Nous recherchons des parents ou personnes motivées qui seraient intéressés pour nous aider à entraîner les enfants. Si cela t'intéresse, débutant ou pas, n'hésites pas à venir nous en parler.

Si votre enfant est intéressé pour pratiquer notre beau sport, vous pouvez contacter Geoffrey.



Le club cherche d'ailleurs des joueurs afin de venir renforcer et compléter les équipes séniors pour la saison à venir.

Nous envisageons aussi, pour ceux qui le souhaitent, de relancer la section « vétérans » qui jouent tous les samedis soir. Si vous êtes intéressé, merci de contacter Julien CHENEVOTOT.

Le club cherche des bénévoles et arbitres. Si tu as envie de faire partir de notre beau projet, n'hésites pas à nous contacter.

Le club souhaite remercier TOUS ces sponsors ainsi que les bénévoles qui permettent la réussite du club.

Nouveauté : le club a lancé sa bière « La Valladière », mettant ainsi en avant la commune de Vals.

Nous souhaitons remercier fortement la municipalité de Vals qui prolonge les actions mises en place :

- Entretien planifié de notre stade,
- Utilisation du gymnase du bâtiment le Préau, afin que nos jeunes joueurs puissent s'entraîner en hiver et que nos séniors puissent se remettre en forme durant la trêve.

INFOS PRATIQUES :

Contact Seniors : LEDDA Vincent au 06.70.46.66.06
Responsable Juniors : BLONDEAU Geoffrey au 06.48.79.94.04
Président : CHENEVOTOT Julien au 06.50.39.39.59
Vous pouvez également nous rencontrer lors des entraînements sur le stade Bernard FAURE les mercredis dès 13h30 pour les enfants et les vendredis de 19h00 à 21h00 pour les adultes.



Association VALS AVENIR

L'association ValsAvenir, a eu le plaisir de renouer avec les cavistes, les vignerons indépendants et les producteurs de produits du terroir à l'occasion du salon ViniVals, organisé les 12 & 13 février dernier au Préau.

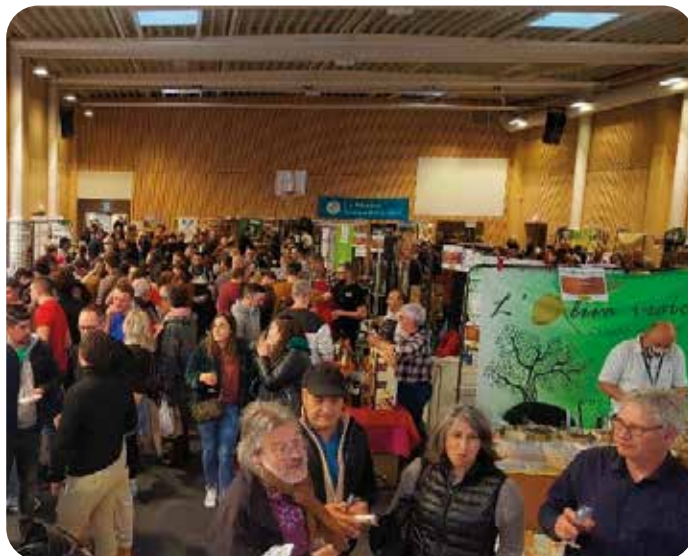
La joie de se retrouver était palpable, que ce soit pour les membres de l'association ou bien pour les exposants. Ces derniers nous ont clairement dit leur plaisir de participer à cet événement. Cette année, 46 stands ont pu être proposés aux visiteurs du salon.

ValsAvenir a pu également compter sur d'importants soutiens pour l'organisation de cet événement, que ce soit avant, pendant ou bien lors du rangement. Merci à tous ceux qui se seront rendus disponibles pour nous aider.

Le public - environ 1300 personnes - a lui aussi répondu présent et chacun a pu retrouver les produits et vins qui lui sont chers, mais aussi découvrir les nouveautés présentes tout au long du week-end.

ValsAvenir, c'est aussi l'exposition Vals en couleur, qui s'est déroulé les 14 et 15 mai, au Préau. Les artistes locaux ont pu présenter leurs créations et partager leur technique au public curieux et avide d'informations.

Ces deux événements ont permis aux membres bénévoles de renouer avec les activités qu'ils apprécient et de passer de bons moments ensemble.



Contact : 06-75-13-85-57 (Philippe JOUJON) ou valsavenir@gmail.com

Association Vignerons de Vals

2022 : un bilan positif malgré un contexte sanitaire compliqué.

Le travail d'élagage, au bord de la route, a permis aux vignes de profiter des rayons du soleil indispensable à son développement. Il offre aussi aux passants une vue dégagée sur ce site admirable.

450 piquets ont été plantés (vignes sur échelas) pour remplacer les palissages (piquets et fils de fer) existants.

Cette année, contrairement à la plupart des régions françaises, nous avons été épargnés des nombreux aléas climatiques. Peu de raisin (vignes encore trop jeunes), mais de qualité. Nous avons eu la chance de pouvoir compléter avec d'autres raisins Valladiers ainsi que de la syrah d'un ami vigneron du Rhône à qui nous avons fait le choix de confier la vinification.

Un grand merci à la municipalité de Vals pour son aide ainsi qu'aux habitants par leur participation au festival des Chibottes 2021, qui nous a permis de financer une grande partie des travaux.

Nous vous donnons rendez-vous à la prochaine édition pour le repas champêtre le samedi 27 août à midi et avec une nouveauté le dimanche 28 août, la reprise de la « Foulée des Vignerons » :

- Un parcours de 13km (avec quelques sentiers inédits) ;
- Une randonnée d'environ de 8km avec participation libre ;
- Un parcours d'orientation gratuit pour les familles dans le bourg de Vals ;
- Une tombola.



DIMANCHE 28 AOÛT 2022
VALS-PRÈS-LE PUY

La Foulée des Vignerons

13 km
Inscription sur www.vigneronsdevals.fr
12 €

MARCHE 8 km
Participation libre

TOMBOLA

ANIMATION D'ORIENTATION POUR TOUS
AVEC LE CLUB AZIMUT 43
GRATUIT

DÉPART 9H30 AU "PRÉAU" (rue Danton) À VALS-PRÈS-LE PUY

RETROUVEZ-NOUS SUR [vigneronsdevals](https://www.facebook.com/vigneronsdevals)

Organisé par les Vignerons de Vals

VALS PRÈS-LE PUY | ESPACE CHIREL | DECATHLON | cellID!

Requalification de la plaine sportive et culturelle des « Prés du Pont » & Réhabilitation du Palais des Spectacles

La plaine sportive des « Prés du Pont »

Le chantier de restructuration de la plaine sportive des « Prés du pont » débute cette année par la rénovation totale des tennis intérieurs et extérieurs.

La municipalité a fait le choix d'une rénovation complète. Une rénovation partielle serait jugée inefficace thermiquement, esthétiquement et obligerait à multiplier des opérations de rénovation au fil des années, avec un budget équivalent voire plus élevé à terme et un équipement moindre. La rénovation globale permet de solliciter une subvention plus importante et nous donner l'opportunité financière au bénéfice d'autres projets pour continuer la valorisation des biens communaux en mauvais état.

Ces travaux ont pour but de moderniser les équipements sportifs du site, aujourd'hui très vieillissants, comme le terrain de foot surexploité ainsi que les vestiaires hors d'âge et inadaptés à l'accueil des enfants et des nombreux pratiquants. Rénover et rajeunir ce lieu, permettront de faciliter les usages actuels et futurs.

Les études se poursuivent cette année et en 2023 avec des travaux envisageables sur 2023 et 2024. Si le budget le permet, ils consisteront dans un premier temps à soulager le terrain de foot principal en créant un demi-terrain synthétique aux normes (55m sur 40m environ) sur l'actuel



terrain stabilisé afin d'assurer des entraînements par tous les temps. Le projet prévoit aussi la construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir des vestiaires adaptés et aux normes.

Outre ces travaux, la municipalité entend mettre l'accent sur l'aspect paysager et environnemental de la plaine, avec la plantation de différents arbres et repenser l'organisation du site.

Une réflexion est nécessaire à la restructuration des parkings et des déplacements ainsi qu'à l'utilisation des zones de loisirs. En parallèle, la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay lancera le chantier de réhabilitation du palais des spectacles.

Le palais des spectacles

Le mot du Maire

D'importants travaux de rénovation du Centre Culturel vont être entrepris. Ce projet mené par la Communauté d'Agglomération installera le plus grand Centre Culturel de la Haute-Loire sur la commune de Vals-Près-Le Puy. Cet espace privilégié va être largement agrandi et de ce fait, la devanture côté Avenue Massot va être complètement refaite. Ainsi « l'espace vert », la chibotte (construite à place d'une fontaine) vont être détruits. Bien que la symbolique de la chibotte soit forte, le développement du Centre Culturel me semble prioritaire. Et d'autre part, la mise en valeur de la haute vallée du Dolaizon, lieu historique des chibottes me paraît judicieuse.

Depuis l'inauguration du Centre Culturel en mars 1990, la salle des spectacles est restée la plus vaste du département où une grande diversité de spectacles s'y produisent et en font un lieu connu et reconnu.

Cette structure fut largement financée par le district de l'époque (la collectivité territoriale qui a précédé l'Agglo), qui a couvert 88 % des près de 23 millions de francs du coût de construction.

La commune payant les 12 % restant.

Le bâtiment construit il y a 32 ans nécessite une rénovation importante.

Il est depuis quelques années entièrement géré par la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay. Un grand projet est prévu et les travaux devraient débuter avant la fin de l'année pour une durée d'environ deux ans.

Le projet s'inscrit au sein du bâtiment existant. Les principes de fonctionnement du bâtiment ne sont pas modifiés mais améliorés. L'investissement est d'environ 12 millions d'euros.



L'AVENUE DE VALS

C'est le maire Auguste Aymard (1852-1856) qui fut à l'origine de la création de l'avenue de Vals qui, dans la première moitié du 19ème siècle, était un simple chemin reliant la commune à celle du Puy. Sur la commune du Puy, l'avenue fut débaptisée en boulevard Alexandre Clair et avenue Clément Charbonnier.

La commune de Vals venait de perdre la bataille qui l'opposait à Espaly pour obtenir le passage de la route départementale n°2 sur sa commune. En contrepartie, elle allait recevoir des crédits pour élargir le chemin de Vals. La route départementale n°2 reliait le Puy à Saugues. Jusqu'en 1851, cette route empruntait la rue des Capucins pour atteindre le village de la Roche. Ce tracé pentu et tortueux était trop dangereux, il fallait l'abandonner.

Deux nouveaux itinéraires étaient envisagés : l'un était la route de Saugues actuelle et l'autre longeait le Dolaizon et traversait Vals. Les habitants de Vals fondaient de grands espoirs dans le passage de la route n°2 sur leur commune. Ils pensaient que cela attirerait des industries et également du travail à la population. La commission d'enquête allait

Décider autrement. Elle se prononça à une voix contre l'itinéraire Valladier. En contrepartie, l'administration départementale proposa d'élargir le chemin de Vals. Sur les deux projets présentés par les ponts et chaussées, le deuxième projet vit le jour et fut présenté le 21 novembre 1856 alors que Auguste Aymard n'était plus Maire mais était resté conseiller municipal. Ce projet épousait complètement le chemin existant. La voie proposée était de 14 ou 18 mètres selon sa situation. Ce deuxième projet allait séduire les valladiers et être adopté par le préfet le 3 janvier 1857. Le financement était assuré par la commune de Vals pour 2400 F, 4500 F pour le département et 1500 pour la commune du Puy. L'entreprise Boyer fut chargée des travaux le 23 avril 1857.

L'aménagement de l'avenue allait avoir des conséquences importantes. Elle allait se bâtir et donner naissance à deux agglomérations distinctes : le village allongé sur les deux rives du Dolaizon et l'avenue qui s'étirait sur la rive gauche du Dolaizon jusqu'aux premières maisons du Puy. Cette opposition était tellement nette que les deux agglomérations avaient chacune leurs représentants au conseil municipal et cela avant 1902. En 1921 la section de Vals avait 8 conseillers et la section du chemin de Vals 4. Ils ne votaient pas dans le même lieu. Les électeurs de la première section votaient dans la salle du conseil et les électeurs de la seconde dans la salle du rez de chaussée de la mairie. C'était deux

mondes différents qui s'ignoraient l'un et l'autre, se méprisaient même parfois. Les paysans du bourg voyaient d'un mauvais œil l'arrivée de ces bourgeois qui lotissaient des parcelles de terre agricole qu'eux-mêmes ne pouvaient s'offrir.

Toutes les maisons construites sur l'avenue possédaient un lavoir, une buanderie, un poulailler etc. Parfois, luxe suprême, elles avaient un tennis. Les bourgeois pratiquaient beaucoup le sport : ski, randonnées, patinage au pré Souchon (stade Massot) ou sur le bassin du fer à cheval. C'était un monde qui vivait en vase clos et recevait beaucoup. Parfois il s'en s'encanaillait un peu en allant boire en verre à l'électricité.

Témoignage de Mme Emma Achard, Vers les années 1930, l'avenue était une promenade agréable pour les retraités, terrain plat, ombragé par son allée de tilleuls, et il y avait peu de circulation. Nous allons la parcourir en partant de la place Breuil. On longe le jardin Henri Vinay, vient ensuite l'enclos du baron Reynaud, bien gardé par le mur de clôture, la maison de Sinéty fait suite. Nous sommes alors sur la commune de Vals, côté gauche de l'avenue, après le passage sous le pont du chemin de fer se trouve la maison Alirol, la villa du sénateur Enjolras, à l'extrémité du mur de clôture se trouvait une croix érigée, disait-on, à l'emplacement où Saint François Régis avait été agressé par des voyous parce qu'il se faisait le défenseur des filles prostituées. Venait ensuite des jardins maraichers, limités par un mur en planches dit de vengeance (3 mètres de haut) face à l'immeuble Vignon, quelques villas font suite et on arrive à l'atelier du sculpteur André Besqueut. Pour lui avoir rendu visite deux ou trois fois, je le sentais fier de parler de ses œuvres et de me montrer son petit jardin où il se plaisait à tailler du buis, peu avant il y avait un atelier de dentelle mécanique et ensuite la ciergerie.

Après avoir parcouru le côté gauche de l'avenue, remontons le côté droit. Après avoir passé l'école Saint Louis, la banque de France, une maison particulière, à la suite pendant quelque temps, il y a eu les bureaux de la trésorerie générale de la Haute-Loire, puis la villa du docteur Chevalier. Et après un grand enclos avec maison lequel fut vendu vers 1920 et dans la partie nord fut construit l'immeuble Clair Logis. Après avoir le pont de chemin de fer et l'embranchement de la route vers l'école normale de filles, on trouve les villas suivantes : Vignon, Milhit, Chartier, Duranton notaire, Estoup. Ensuite c'était la propriété Achard (parents d'Emma). Sur le terrain qui fait suite, alors des maisons particulières et le lotissement « cité Laurent Eynac », nom du député. Puis un peu plus loin la villa des « Besson Jacquet », ils étaient des marchands de dentelle mécanique, un des plus importants du Puy. Le toit de la maison était en cuivre, ce qui était rarissime et de plus ils avaient un cours de tennis privé, un des premiers du Puy. Puis la maison du concierge de l'institut agricole logeait aussi l'aumônier de l'école, établissement en retrait de la route assez imposant. Quelques jardins et quelques villas font suite et on arrive chez les Jésuites. Un escalier de pierres donne accès à la chapelle. L'église paroissiale est adossée au bâtiment et on arrive au village de Vals. Si les promeneurs ont envie de se reposer, ils peuvent se désaltérer au petit café tenu par Monsieur Bernard et ils pourront regarder couler le Dolaizon avant de revenir au Puy.

Jean Pierre RIOUFRAIT,
Conseiller Municipal



ALBERT BOUDON-LASHERMES, VALS ET LES VALLADIERS

Albert Boudon-Lashermermes 1882 – 1967, a suivi des études pour satisfaire ses parents. Le doctorat de droit en poche, il s'est adonné à ses passions : l'écriture en français et en occitan, la généalogie, l'archéologie et l'histoire du Velay. Il est revenu de la première guerre mondiale auréolé de la médaille militaire. "Auteur de 230 livres, dont 70 consacrés à l'histoire", il est le premier Altiligérien à avoir reçu la distinction de chevalier des arts et des lettres.

Dans l'introduction, du livre "Histoire de Vals", publié en 1923, Albert Boudon-Lashermermes donne l'origine de Vals : "Le Vallon de Vals a son histoire, tout comme la ville du Puy.

Cette histoire remonte même beaucoup plus haut que celle du chef-lieu départemental, puisque celui-ci ne fit que succéder à la cité gauloise d'Anis (Espaly), qui avait elle-même hérité des bourgades préhistoriques de Vals et de Ceyszac. Des campements préhistoriques existants à la Roche, à Crousas, à la Sermonne, naquit un jour la cité ligure de Crousas, dont les chibottes se dressent encore..."

L'opuscule décrit les routes qui se croisent à Vals depuis la préhistoire, explique les périodes gauloises, gallo-romaine et médiévales avant de raconter le procès des vigneronns de Vals : "En 1400, il y s'éleva un

gros procès, entre les Valladiers et les chanoines, au sujet du vin de terroir, qui était for estimé. Les chanoines percevaient leurs redevances en vin de Vals qu'ils trouvaient exquis. Mais les vignobles du Vignou, détruits par la guerre de Cent Ans, n'avaient plus de ceps sur leurs chambades⁴.

Les Valladiers offrirent au Chapitre du vin de Vivarais. Ce fut un beau scandale !... Les chanoines répondirent que ce nouveau breuvage n'avait pas le bouquet de l'ancien. On transigea en donnant au Chapitre du "vin prens" de Chausson."

La municipalité a décidé de nommer un emplacement "Esplanade Albert Boudon Lashermermes". Ce choix est justifié

par l'attachement du "chantre du Velay" pour notre commune. Il venait à Vals les dimanches matin, assister à la messe à Vals, plutôt qu'à Brives où il résidait. A la sortie de l'église, il prenait son petit déjeuner chez un ami avant de partir en balade. La famille de ce copain a toujours été très proche de celle des Boudon.

Les Valladiers ont aperçu, durant toute sa vie, Albert Boudon-Lashermermes se promener et prendre des notes dans la vallée du Dolaison. Que sont devenues

le célèbre érudit, enthousiasmée par ses recherches archéologiques. De nombreuses vocations sont nées de cette collaboration. Jacques Viscomte a écrit l'histoire du Velay, en 5 tomes.

Le fils d'Albert Boudon-Lashermermes, Alain, dit "Linot", habitait Vals.

De nombreux Valladiers ont eu la chance de rencontrer l'écrivain. Ils le décrivent comme un original. "Il était vêtu d'habits tirés de la malle". "Il avait son pantalon inusable porté durant la guerre de

14 – 18". Passé cette première impression, ils ont tous été séduits par sa simplicité, son empathie et son savoir incommensurable.

Raymond Eyraud, par exemple, accompagnait son grand-père, ami du célèbre érudit lorsqu'il rendait visite à ce dernier. Odile Gervais se souvient : "Avec le groupe folklorique de Vals, nous allions danser sur la scène du théâtre aménagé au domicile d'Albert Boudon-Lashermermes".

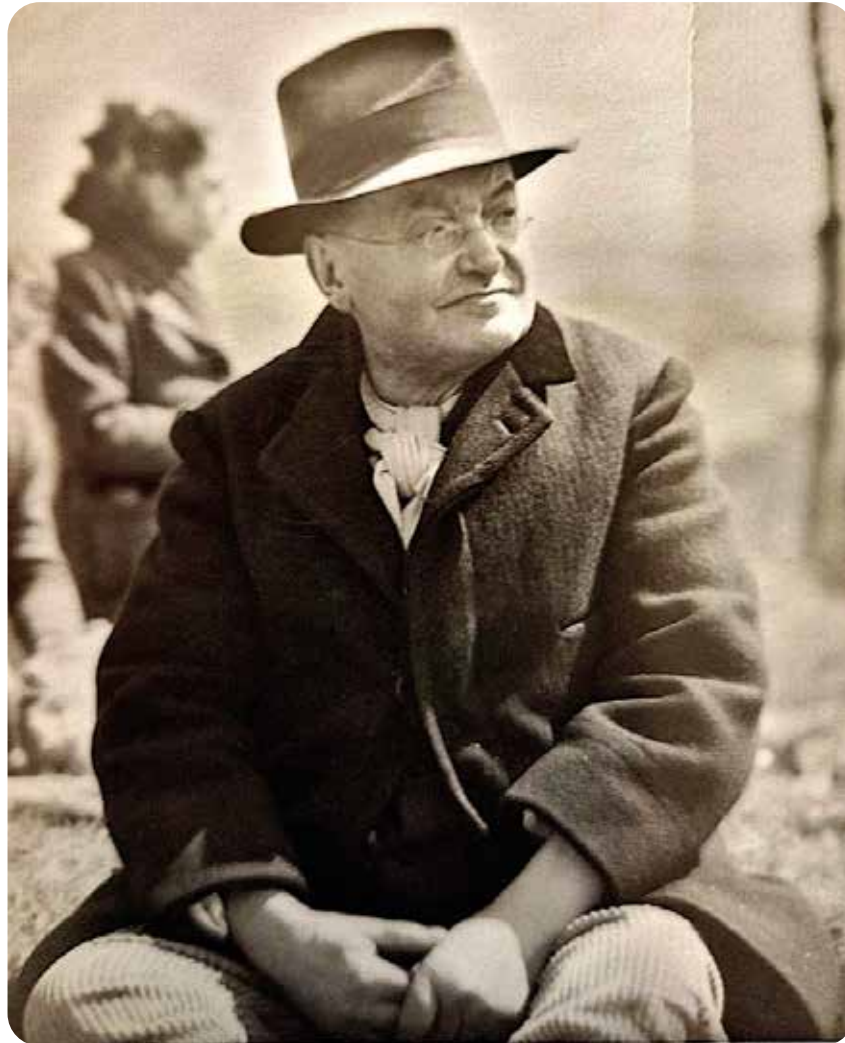
1 Colette Garnaud, hommage et Jean Grimaud, "A Brives-Charensac, la maison d'Albert Boudon-Lashermermes est toujours à vendre", "L'éveil" daté du vendredi 13 novembre 2013

2 Albert Boudon-Lashermermes, "Le vieux Puy, les origines de la cité d'Anis", 1923

3 Jean Peyrard, "Le mystère des chibottes", Velay magazine, septembre 1970

4 Chambades : terrasses
5 La mairie est preneuse de toute copie de document concernant l'histoire de Vals-près-le-Puy.

Légende de l'illustration : Boudon, collection privée A. R.



les notes prises sur le terrain ? "Histoire de Vals" a été publié en 1923. Après cette date, elles n'ont donné lieu à aucune publication. Il y a de fortes probabilités qu'elles aient disparu, le domicile de l'historien ayant subi un incendie et des dégâts des eaux. Il y a une petite possibilité de retrouver quelque chose, une grande partie des documents ayant été dispersée à de nombreux destinataires⁵.

Albert Boudon-Lashermermes avait pour modèle l'ancien maire de Vals et Conseiller général, Auguste Aymard, préhistorien et paléontologue. Il a eu pour disciple, un autre maire de Vals, Jacques Viscomte. Ce dernier était dans l'équipe de jeunes, qui avait rejoint

Gérard CHALLET, Conseiller Municipal

Hommage à Didier PORTAL (Responsable des services techniques)

Didier nous a quitté de façon prématurée, sans avoir pu mener à bien tous les projets qu'il envisageait avec sa famille, ainsi que toutes les actions qu'il voulait continuer professionnellement avec son équipe des services techniques.

Didier aimait par-dessus tout créer du bonheur, de la joie autour de lui, illuminer les esprits de bienveillance comme il avait su concevoir les illuminations de Noël de la ville de Vals, lui qui avait, plus jeune, fait ses études d'architecte et avait dirigé une entreprise d'illuminations.

Il savait mettre à profit son expérience et son enthousiasme au service de la commune.

Il aimait aller dans la nature pour cueillir les champignons, admirer la faune et la flore, savait organiser le fleurissement des rues de Vals et l'aménagement des espaces verts et de jeux.

Didier était un homme simple, chaleureux et se mettait toujours à l'unisson de son équipe technique pour rentabiliser toutes les actions d'entretien de voiries et éclairage public.

Il aimait rire de tout avec ses collègues et apportait son soutien à qui lui demandait.

Jusqu'au bout, Didier, aura lutté, de façon courageuse, en gardant dans les épreuves, le sourire et sa joie de vivre.

Toute la municipalité actuelle, tient à s'associer à la peine de son épouse, sa fille et de sa famille en ces moments difficiles.

Ces collègues de travail et amis qui l'ont apprécié, tiennent également à lui rendre un dernier hommage et garderont tous en mémoire les bons souvenirs partagés avec Didier.

Hommage à Michelle CONDEMINÉ

Michelle CONDEMINÉ est décédée le 12 Août 2021. Ses obsèques ont eu lieu le 17 Août en l'église de Vals-Près-Le Puy. Elle œuvra au service de la commune de Vals-près-Le Puy entant que Conseillère Municipale de juin 1995 à juin 1998, Adjointe au Maire chargée de la communication et de l'information sous le mandat de M Jean PERRE et en 2001, Michelle CONDEMINÉ occupera les fonctions d'Adjointe au Maire en charge de la culture et de la communication sous le mandat du Maire Alain ROYET, jusqu'au 27 mars 2014.

En parallèle, elle effectue sa carrière professionnelle à Socotec.

Michelle CONDEMINÉ était une personne appréciée de tous par sa gentillesse et son implication dans de nombreuses associations dans lesquelles elle occupe des postes de présidence. On peut souligner son engagement sportif auprès du Comité Départemental Olympique et dans les associations culturelles Valladières (comité de jumelage ou Vals Avoir à l'initiative de Vinivals).



Elle s'est impliquée dans l'association ADOT 43 (association pour le don d'organes, de tissus humains) et dans l'APAJH 43 (association pour adultes et jeunes handicapés).

Sur le plan culturel, Michelle est à l'origine de " VALS en couleurs", manifestation réunissant tous les artistes valladiers dans les domaines de la peinture, la poterie, la sculpture, la broderie... Elle contribue à la mise en place du parcours des Chibottes et du Conseil Municipal des jeunes.

Soucieuse de l'environnement, elle lance le concours des maisons et balcons fleuris. Enfin, son attachement aux traditions l'a conduite à promouvoir au Centre Culturel de mémorables soirées patois.

Nous garderons le souvenir de Michelle CONDEMINÉ, personne engagée toujours au service des autres, investie dans de belles causes avec efficacité et discrétion.

Nos pensées vont à ses deux fils, belles filles, petits enfants ses proches et sa famille.



ATOL
MON OPTICIEN



Mon Opticien depuis 1985
dans votre CC Géant à Vals-Près-Le-Puy

NOUVEAU
chez Atol

vosre opticien se déplace à domicile...
prenez rendez-vous au 04.71.05.26.61

Vals-Près-le-Puy
04 71 05 26 61

Le Puy-en-Velay
04 71 02 54 03

Brives-Charensac
04 71 02 41 18

Sur la route de Vals

La commune de Vals-près-Le Puy a une superficie d'environ 5 km² et est desservie par près de 20 km de routes. Ces dernières sont de largeurs, sinuosité et fréquentation très différentes. Certaines, comme l'Avenue de Vals sont larges, droites et très fréquentées (plus de 12 000 véhicules par jour). D'autres sont plus étroites et sinueuses, avec une fréquentation plus faible essentiellement utilisées par les riverains. Cependant, l'inquiétude majeure que l'on relève sur ces axes est la vitesse excessive pouvant engendrer du danger. Des contrôles ont eu lieu et continueront d'avoir lieu.

Lors des réunions en janvier 2022, il n'est pas ressorti de recette miracle pour faire respecter cette circulation en bonne courtoisie : faut-il installer des équipements très contraignants ? (dos d'âne, gendarmes couchés, coussin berlinois, écluses et autres) et très coûteux pour faire respecter le code de la route qui stipule très clairement :

- ▶ respecter les limitations de vitesse à savoir 50 km/h en ville, voire à 30 km/h pour certaines zones
- ▶ veiller aux autres usagers de la route

- ▶ un piéton est prioritaire dès lors qu'il est engagé sur un passage piétons
 - ▶ un espace de sécurité de 1 m doit être laissé entre un véhicule et un cycliste
 - ▶ Lorsqu'un feu est rouge, la priorité est donnée aux autres usagers, on s'arrête
 - ▶ Lorsqu'un feu est orange clignotant, une attention particulière est nécessaire. Dans tous les cas on ralentit et on observe la situation tout en laissant la place au véhicule venant de droite.
 - ▶ La priorité laissée au véhicule venant de droite est la plus élémentaire des priorités à respecter. Son objectif essentiel est de fluidifier la circulation et d'assurer une sécurité à tous les usagers (piétons, cyclistes, véhicules).
- Le respect simple de ces règles, connues de toutes les conductrices et conducteurs, suffirait à rendre nos routes fiables et plaisantes. Bien vivre ensemble n'est pas plus compliqué que ça !

Laurent Bernard,
Maire

Travaux divers sur Vals

Travaux "en régie"

Fontaine du saut



Réfection du trottoir de la rue des artisans



Rue Jacques Viscomte : rénovation du talus



Travaux « entreprises »

Achèvement des travaux de la rue du Val fleuri



Remplacement de la porte de la salle communale « Dourieux »



Journée de l'environnement :

60 volontaires ont répondu présents le 9 avril dernier à la journée de nettoyage organisée sur la commune. Munis de gants et de sacs poubelles, les bénévoles ont sillonné la commune. Le but de cette matinée de nettoyage est à la fois de rendre la ville propre et de sensibiliser chacun au tri de ses déchets.

Nettoyer sa ville est un acte citoyen.

La collecte reste impressionnante ! entre deux et trois tonnes de déchets ramassés. Une ancienne décharge a été résorbée en partie au lieu-dit « la borie blanche », ainsi que des dépôts sauvages sur le plateau d'Eycenac et le long du chemin du Saint Jacques. Nous rappelons la nécessité pour chaque citoyen de se responsabiliser en ne laissant pas au sol mégots et masques qui deviennent un fléau, polluant

ensuite l'eau des rivières par réseau d'eau pluviale.

1 mégot = 500 litres d'eau polluée. Les masques jetables perturbent le fonctionnement de la station d'épuration et génèrent des quantités de matières gluantes. Utilisons nos poubelles pour le bien de tous et l'avenir de nos enfants !

Après cette matinée de travail, tout le monde s'est retrouvé autour d'un casse-croute bien mérité. Durant ce moment de convivialité était proposé un atelier « zéro déchets », un moyen simple de réduire nos déchets en plastique. Au quotidien, nous pouvons changer nos habitudes pour réduire la consommation de plastique et rechercher des alternatives simples.



Semaine de l'environnement :

La seconde édition de la « semaine de l'environnement » a eu lieu au mois de mai avec plusieurs événements organisés sur la commune :

► Un spectacle « La magie de l'arbre » de la Compagnie du Petit Atelier, ouvert à tous avec une séance proposée aux enfants des écoles, a réuni environ 200 personnes,

► Une conférence sur le thème des Chibottes, intitulée « passé, présent, avenir » a été proposée en mairie avec une présentation historique de la vallée et de son patrimoine exceptionnel par Gérard CHALLET. En complément, une découverte de l'histoire forestière et de son adaptation au changement climatique a été présentée par Jean Luc PARREL. Pour finir, une présentation de l'inventaire des murets du site classé a été faite (Cet inventaire a été effectué de janvier à mars 2022 avec 2 muraillers en alternance). Vous pouvez consulter cet inventaire sur le site de la mairie dans la rubrique « cadre de vie-environnement ».

M. JANUEL, murailler, connaissant bien le site classé et intervenant régulièrement sur le site pour l'entretien des ouvrages et dans le cadre des chantiers « écoles », M. DEVAU, murailler également, artisan dans la création de murs en

pierres sèches et M. ROBERT, carto des sucs, chargé du levé GPS des ouvrages et de la rédaction de l'inventaire ont ensemble animé la conférence.

► Les portes ouvertes du Jardin Jacques Viscomte se sont déroulées dans une ambiance musicale, avec une animation de danse, autour d'un apéro et plusieurs ateliers sur l'environnement (ruche, cours d'eau, compostage, faune...)

► Le marché dominical « spécial environnement » a eu lieu le 22 mai avec la présence de plusieurs stands et des animations (danse et musique). « Mobilité en Velay » a présenté les modes de déplacements alternatifs dont la location de vélos et de voitures électriques.

Bon à savoir : Une voiture en autopartage remplace 5 à 8 voitures particulières). L'autopartage libère 80% des aires de stationnement. Sa réservation simplifiée et son coût de location peuvent être une alternative à l'achat d'un deuxième véhicule dans un ménage.

Aménagements au Jardin Viscomte

Venez découvrir le verger communal et vous servir ! Cet espace sera étoffé à l'automne prochain, avec la plantation d'arbres fruitiers supplémentaires.

Venez également découvrir la ruche pédagogique installée dans le jardin public. Cette dernière a été soigneusement décorée par les enfants de moyenne section de l'école maternelle « La Fontaine ». Ce projet a vu le jour en partenariat avec les services de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay.

Cette dernière finance l'intervention de Mme Treille de l'association « Label Ruche ». Ses différentes interventions ont permis de découvrir le monde des abeilles, le fonctionnement et le rôle d'une ruche, l'importance de la polynisation chez les insectes, le principe de fabrication du miel.

Fin juin, les enfants auront le plaisir de fabriquer des bougies grâce à la cire des abeilles.



Venez utiliser le composteur collectif, installé dans le jardin en collaboration avec le service de traitement des déchets de l'Agglo. Il est bon de savoir que la commune de Vals fait partie des communes où le plus grand nombre de composteurs collectifs sont installés au pied des logements collectifs.

Le compostage est important à plusieurs titres :

► **Faire des économies**, le coût de traitement de ces matières organiques s'élève à environ 100€ la tonne. Rapporté à un quartier ou à une agglomération, cela représente vite des sommes importantes pouvant être économisées au profit de la collectivité. Par ailleurs en compostant, vous produisez de l'engrais gratuitement.

► **Anticiper**, la loi anti-gaspillage de 2020, rend obligatoire la gestion séparée des bio déchets avant le 31 décembre 2023. A cette date, l'ensemble des biodéchets, produits par les professionnels et les ménages, devront être triés à la source.

► **Créer du lien social** en apportant les déchets au composteur vous y retrouvez vos voisins et animez votre quartier. La mise en place d'un composteur a une fonction pédagogique autant pour les enfants que pour les adultes.

► **Participer à réduire notre empreinte écologique** grâce à la réduction du volume des déchets à transporter et à traiter. Les déchets apportés au composteur une fois valorisés se transforment en engrais naturel que les foyers et la commune peuvent utiliser directement pour leurs plantations.



Echo de l'opposition

Nous souhaitons faire un point sur les investissements et projets en cours.

Il est certes important que nos équipements sportifs municipaux soient entretenus afin de garantir un accueil de qualité pour les licenciés valladiers.

En revanche, le coût de rénovation de l'espace tennistique atteint aujourd'hui un montant de 670 547 €, alors que le budget initial était d'environ 300 000 €.

Donc ce montant est doublé, alors que cet équipement n'est utilisé que par quelques dizaines de licenciés valladiers !

Nous pensons qu'il serait souhaitable que les investissements envisagés, et financés par une partie de l'impôt foncier de CHAQUE habitant, servent des projets profitables au plus grand nombre d'entre nous.

Il faut également se souvenir que beaucoup de critiques ont été émises sur le coût du Préau (PMA) alors que cet équipement avait été initialement prévu pour servir l'ensemble des valladiers, au travers d'un accès important à la structure pour les scolaires, mais aussi aux multiples associations valladières.

Nous nous interrogeons également sur l'abandon de la réation d'une maison médicale sur Vals.

En effet, le projet à l'étude sur le Val-Vert est porté par une mutuelle, avec le soutien de la ville du Puy, cela nous amène à nous demander si nous allons assister à un départ de nos professions médicales et paramédicales hors de la commune ...

Le dernier point que nous souhaitons évoquer concerne les dépenses liées à la masse salariale.

Nous espérons que les ajustements horaires des employés municipaux, rendus obligatoires par la loi au 01 janvier 2022, permettront de limiter les charges de personnel à l'avenir et optimiserons l'emploi de chacun d'eux par une amplitude horaire plus étendue pour servir des valladiers.

N'hésitez pas et faites-nous part de vos remarques, via notre adresse mail : entendonsvals@gmail.com

Le 14 avril 2022, Myriam LIAUTAUD, Karine REYNAUD, Christian BOURDIOL, Philippe JOUJON.

 <p>L'ÉQUIPIER DE VOTRE COMMUNICATION DIGITALE</p> <p>0428.70.43.19 20 avenue des Champs Elysées, 43770 Chadrac psimon@agencewatson.fr</p>	 <p>ÉVÉNEMENTIEL COORDINATION ORGANISATION</p> <p>Nous vous accompagnons dans l'organisation et la coordination d'un événement au sein de votre entreprise, de votre association, collectivité.</p>
 <p>RÉSEAUX SOCIAUX</p> <p>Facebook, Instagram, LinkedIn ! Des incontournables pour promouvoir votre activité ! Nous sommes votre porte-parole, nous gérons de A à Z votre communauté.</p>	 <p>RÉDACTION WEB</p> <p>Nous mettons notre capacité à jongler avec les mots au service de votre communication digitale. Actualités, articles, fiches produits ...</p>

www.agencewatson.fr/ @AgenceWatson



Tél. : 04 71 04 97 55 contact@ab2r.fr
Site internet : www.ab2r.fr

INGENIERIE DES INFRASTRUCTURES

Eau potable, Assainissement, Gestion des eaux pluviales
Hydraulique et restauration de la continuité écologique
Aménagements d'espaces publics, Urbanisme opérationnel
Dossiers réglementaires



COIFFURE MIXTE

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h
Mercredi : domicile
Samedi de 8h à 16h
(avec ou sans rendez-vous)

04 71 05 60 60

6, rue des écoles
43750 Vals-près-le-Puy

Au cœur des infrastructures d'énergie de la Haute-Loire



475, rue de Chassende
43000 LE PUY-EN-VELAY
TÉL. 04 71 09 06 63 / Fax : 04 71 09 54 73

LE DOLAIZON

BAR - SNACKING



06 78 86 19 27



snc.ronin43@gmail.com

16 Avenue Charles Massot, 43750 Vals-près-le-Puy

OUVERT 7J/7
de 7h à 20h

Naissances

- Eythann, Jules, Gabriel JEAN né le 30 avril 2021 à Le Puy en Velay
- Candice, Naomi MASSON née le 12 mai 2021 à Le Puy en Velay
- Milann, Jean-Paul, Fatah HENNEBERT né le 21 mai 2021 à Le Puy en Velay
- Jassim MOUMIT né le 13 juin 2021 à Le Puy en Velay
- Marius BESNIER né le 26 juillet 2021 à Le Puy en Velay
- Victor, Paul MOREL né le 6 septembre 2021 à Le Puy en Velay
- Simon, Oscar MOREL né le 6 septembre 2021 à Le Puy en Velay
- Téa GENOVA ROUCHON née le 7 septembre 2021 à St Priest en Jarez
- Nathan LASHERME EYMARD né le 9 septembre 2021 à Le Puy en Velay
- Nahel, Christian, Alain LOUIS né le 16 septembre 2021 à Le Puy-en-Velay
- Romy BAYER né le 5 novembre 2021 à Le Puy en Velay
- Gabin, Joseph BENOÎT né le 9 novembre à Le Puy en Velay
- Thalia DARNIS née le 27 novembre 2021 à Le Puy en Velay
- Sofiane DARNIS né le 27 novembre à Le Puy en Velay
- Lila DOYELLE HUGUENIN née le 7 décembre 2021 à St Didier sous Aubenas
- Sofia OUBIDA née le 20 janvier 2022 à Le Puy en Velay
- Pablo RIBANO né le 18 janvier 2022 à Le Puy en Velay
- Léon, Augustin BLANC né le 1er mars 2022 à Bron

Mariages

- Pauline, Marguerite BERNARD et Sylvain, Jean-Marie, Christian ROLLE, le 18 juin 2021 à Vals-près-Le Puy
- Corinne BERGER et Eric, Georges, Aimé SAURON, le 10 juillet 2021 à Vals-près- Le Puy
- Jocelyne, Chantal MOUNIER et Luc QUITTANSON, le 17 juillet 2021 à Vals-près- Le Puy
- Anne-Paula GOMES et Vincent LEDDA, le 31 juillet 2021 à Vals-près- Le Puy

Décès et transcriptions de décès

2021

- Manuel DA SILVA OLIVEIRA décédé le 3 mai 2021 à Le Puy en Velay
- Kévin, Martial, Didier BRIAND décédé le 5 mai 2021 à Lyon 4ème
- Juliette, Baptistine EYRAUD décédée le 6 mai 2021 à Le Puy en Velay
- Jean, Célestin LAURENT décédé le 9 mai 2021 à Le Puy en Velay
- Mauricette, Eliane MALEYSSON veuve PALHIER décédée le 28 mai 2021 à Le Puy en Velay
- Yvette, Roseline, Marie, Agnès BUISSON épouse BARDY décédée le 30 mai 2021 à Le Puy en Velay
- Eduardo DE JESUS GOMES décédé le 10 juin 2021 à Le Puy en Velay
- Clément, Didier JOUJON décédé le 15 juin 2021 à Le Monastier sur Gazeille
- Madeleine, Marie, Bernadette divorcée RANCON décédée le 18 juin 2021 à Vals-près-Le Puy
- Marie, Véronique ARCIS veuve BASTION décédée le 19 juin 2021 à Le Puy en Velay
- André, Roger CHARRE décédé le 26 juin 2021 à Le Puy en Velay
- Luce, Jeanne, Alice LOTIRON veuve POUGET décédée le 31

juillet 2021 à Vals-près-Le Puy

- Rosette, Eliane ALLENTIN veuve MALGLAIVE décédée le 10 Août 2021 à Le Puy en Velay
- Michelle, Pierrette ISSARTEL divorcée CONDEMINÉ décédée le 12 Août 2021 à Le Puy en Velay
- Hubert, Marie, Germain, Victor, Félix ZÈGRE décédé le 20 Août 2021 à Le Puy en Velay
- Odile, Marie, Marguerite ALLIRAND décédée le 27 Août 2021 à Vals-près-Le Puy
- Gilbert, Marie, Auguste GOUYET décédé le 24 Août 2021 à Le Puy en Velay
- Denise, Marie, Augusta CHAMBON veuve BOURASSET décédée le 5 septembre 2021 à Le Puy en Velay
- Roselyne, Maryse CHARRE divorcée EFFANTIN décédée le 28 septembre 2021 à Lyon 8ème
- Pierre, Antoine BONNAUD décédé le 7 octobre 2021 à Vals-près-Le Puy
- Gina, Jeanne, Marie LOURDIN décédée le 07 octobre 2021 à Vals-près-Le Puy
- Paul, Pierre, Victor ROUX décédé le 11 octobre 2021 à Vals-près-Le Puy
- Roger, Pierre SOUCHE décédé le 9 octobre 2021 à Le Puy en Velay
- Robert, Joseph, Alphonse PIÉDJOUJAC décédé le 6 novembre 2021 à Vals-près-Le Puy
- Félicie, Marie BRUN épouse CHAUTARD décédée le 6 novembre 2021 à Le Puy en Velay
- Paulette MESSAOUD décédée le 1er décembre 2021 à Vals-près-Le Puy
- Gérard LAFONT décédé le 23 décembre 2021 à Le Puy en Velay
- Camille Fernand VOLLE décédé le 31 décembre 2021 à Le Puy en Velay

2022

- Suzanne Joséphine Lucienne MACARDIER épouse TEISSONNIÈRE décédée le 5 janvier 2022 à Vals-près-Le Puy
- Roger, Philippe, Jean PREGHENELLA décédé le 5 janvier 2022 à Le Puy en Velay
- Andrée, Jeanne, Céline BLANCHON veuve RAMOUSSE décédée le 15 janvier 2022 à Vals-près-Le Puy
- José, Maria PINHEIRO décédé le 20 janvier 2022 à Vals-près-Le Puy
- Armando Carneiro DA ROCHA décédé le 25 janvier 2022 à Le Puy en Velay
- Daniel, Albert, Yves VIDIL décédé le 30 janvier 2022 à Le Puy en Velay
- Marius, Robert CHANIAL décédé le 7 février 2022 à Le Puy en Velay
- Christiane, Félicie, Josette LAURENCE veuve CHOUVET décédée le 8 février 2022 à Vals-près-Le Puy
- Gaston, Gustave ROCHE décédé le 11 février 2022 à Brives Charensac
- Marie Thérèse Gabrielle STRAUB veuve GUILLAUMOT, décédée le 13 février 2022 à Vals-près-Le Puy
- Pierre Aimé Léon MALARTRE, décédé le 13 février 2022 à Vals-près-Le Puy
- Annie Danielle Josette BAGINSKI, décédée le 16 février 2022 à Vals-près-Le Puy
- Jeanne EBOUDOU NKOU épouse BADIOU décédée le 27 février 2022 à Brives-Charensac
- Jules, Baptiste DELDON décédé le 3 mars 2022 à Vals-près-Le Puy
- Vincent, Henri, Pierre PETIT décédé le 18 avril 2022 à Le Puy en Velay

